

Dossier • P.17
**CONSEIL DE
LA VIE SOCIALE :**
tous aux urnes
le 7 avril !

ACTUALITÉ

- Livret des familles
... p. 6



ACTION ASSOCIATIVE

- Journée de l'Action associative
... p. 10



DU CÔTÉ DES ESAT

- Les salles propres :
une activité émergente
... p. 33



Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie de 700 lieux d'accueil pour personnes en situation de handicap.

Sodexo s'engage...



...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne
12 rue du professeur Jean BERNARD
Gerland PLAZA Bâtiment B
69 365 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 39 75 40



Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

Sommaire

Le Bulletin de l'Adapei 69 n° 239 / janvier 2016

DOSSIER

2 posters détachables dans ce nouveau dossier !

p. 17 LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

- > Le CVS, levier d'amélioration de la participation
- > Comprendre le CVS
- > Le CVS, créateur de liens
- > Le guide des élections de CVS 2016
- > La participation de tous
- > CVS mode d'emploi
- > Être représentant au CVS



ACTUALITÉS

- p. 06 Livret des familles
L'Urapei souffle ses 40 bougies
Question de mots
- p. 07 Naissance de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes
Dossier personnel et familial
ELSA, équiper son logement en solutions adaptées
- p. 08 Louer un véhicule adapté avec le GIHP
Le saviez-vous ?
- p. 09 Jeu-concours : la fête d'été révèle les talents
Toutes les solutions OSEAT en ligne
Agenda

ACTION ASSOCIATIVE

- p. 10 JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2015
- p. 12 STOP À L'EXIL !
L'Unapei interpelle le Gouvernement
- p. 14 JOURNÉE DOULEUR ET HANDICAP MENTAL

CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 15

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- p. 25 RÉFLEXION
L'IME Le Bouquet en harmonie avec la nature !

- p. 26 REPORTAGE
Bienvenue au nouveau Foyer Jodard !
- p. 28 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
Renouveler les activités pour s'adapter aux besoins des résidents
Le SAVS Pluriel sensibilise le grand public au handicap psychique
- p. 29 L'IME L'Oiseau Blanc expose avec le CAJ de Parilly
Run in Lyon 2015
- p. 30 Thizy bien représenté à la course nationale de l'intégration de Marseille
Voyage en Italie avec le comité de jumelage de Caluire
- p. 31 Partenariat avec le Musée des Confluences à l'Esat Jacques Chavent
Deux nouveaux groupes d'enfants avec autisme à l'IME L'Oiseau Blanc
Le nouvel IME Pierre de Lune ouvre ses portes
- p. 32 SPORTIVEMENT VÔTRE
Tournoi de foot inter-foyers 2015
- p. 33 DU CÔTÉ DES ESAT
Les salles propres, une activité émergente et valorisante
- p. 35 NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL
Guillaume Lafumas, Directeur du Foyer de vie La Platière

REPÈRES FINANCIERS p. 36

CARNET FAMILIAL p. 37

ADRESSES UTILES p. 38

le bulletin

Journal trimestriel n°239 des parents et amis de personnes handicapées mentales. Janvier 2016

Adapei 69 : Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales (déclarée loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique Décret du 30 août 1963)

Composition du comité de rédaction : Philippe Nicot, Nicolas Bordet, Régis Cayol, Henri P. Clerc, Amélie Naudion, Marie-Laurence Madignier, Elisabeth Rivard, Vincent Charrassin

Corrections : Étienne Bickert, Jacques Denoit, Jacques Mériaux

Siège social : 75, Cours Albert Thomas CS 33 951 – 69447 LYON CEDEX 03 Tél. 04 72 76 08 88 www.adapei69.fr

Directeur de la publication : Marie-Laurence Madignier

Réalisation et conception graphique : unitémobile

Tirage : 2 300 exemplaires

Impression : Entreprise adaptée Papyrus (Adapei 69)

Dépôt légal à la parution ISSN 1260-0741

Crédits photos
Couverture : Maxim Safronov / Shutterstock.com
P.14 : François Richir
P.8 actualité GIHP : N. Houdin

E. Leclerc
18 Rue du Lyonnais
69800 SAINT PRIEST

Ouvert du
lundi au samedi
de 8h30 à 20h

LES CONCEPTS DE SA GALERIE MARCHANDE

E Lectors
Qualité INNOVATION
Prix BAS PRIX CRABES
FIDÉLITÉ A LA CROIX
RESPONSABLE

parapharmacie
VOYAGES

LES CONCEPTS DÉPORTÉS

l'auto
E.Leclerc DRIVE

9004 Allée des Savoies 69200 Vénissieux

ALPAS
vacances adaptées

Séjours de vacances
été - hiver

Plus de 100 destinations

- Méditerranée
- Montagne
- Campagne, arrière pays
- Séjours à thèmes
- Séjours à l'étranger

ALPAS 04 76 46 50 65
www.alpas.fr

Séjours pour adultes déficients intellectuels

millet

FAUX PLAFONDS – ISOLATION – CLOISONS
45b, impasse du Pras 69350 La Mulatière
Tél. : 04 78 61 26 34 – Fax : 04 37 28 92 72

BRETOU & SAGE

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - MAINTENANCE
Traitement de l'eau

88, AV. DE L'AQUEDUC DE BEAUNANT
69110 SAINT-FOY-LÈS-LYON

TEL 04 78 50 34 41
FAX 04 78 86 97 48
E-mail : bretou.sage@wanadoo.fr

RENAULT TALISMAN
VENEZ L'ESSAYER EN EXCLUSIVITÉ

RENAULT R.LEPINE

VENTE RENAULT - DACIA
VÉHICULES D'OCCASION
VÉHICULES UTILITAIRES
RENAULT RENT

MECANIQUE
CARROSSERIE
REPLACEMENT PARE-BRISE
TOUTES MARQUES

AMPLEPUIIS - ZI LA GAIÉTÉ - 69550 - TÉL : 04 74 89 48 48
TARARE - 8 RUE DE PARIS - 69170 - TÉL : 04 74 05 37 00

AUTOCARS MAISONNEUVE

Une équipe de professionnels
à votre service

A votre disposition pour vos déplacements
d'affaires, touristiques ou scolaires.
Nous disposons d'une flotte de 4 à 65
fauteuils
pour répondre à toutes vos demandes

Tél : 04 78 48 76 04
agencemornant@maisonneuve.net
www.maisonneuve.net



École rockefeller

**Établissement de formations
Sanitaires et Sociales**

Infirmier, Aide-Soignant, Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Assistant de Service Social, Auxiliaire de Vie Sociale, Technicien de l'Insertion Sociale et Familiale, Aide-Médecin Psychologique, Préparation aux concours sanitaires et sociaux

36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, Avenue Rockefeller
69008, Lyon
www.ecole-rockefeller.com

Édito

Le Bulletin de l'Adapei 69 n° 239 / Janvier 2016

Construire ensemble l'avenir de nos enfants



Notre Projet associatif, c'est la colonne vertébrale de l'Adapei 69, ce sur quoi s'articulent notre Action associative en soutien aux familles, mais aussi notre gestion d'une grande diversité d'établissements et de services pour accompagner des parcours de vie tous différents.

Le contexte change vite, la nature des besoins évolue, mais il y a hélas toujours autant de raisons de se battre pour dessiner, pour nos enfants, un avenir plus accueillant... Et notre Projet associatif mérite d'être remis une fois encore sur le métier.

Il le sera en 2016 avec la volonté d'une élaboration partagée entre les parents, les professionnels et les personnes accompagnées, afin que chacun s'y reconnaisse et puisse apporter sa pierre à une réflexion engagée depuis plusieurs mois sur l'assouplissement du parcours de vie et sa meilleure articulation entre établissement et domicile, sur la participation des

personnes, les premières concernées à leur propre parcours, sur l'amélioration du soin médical et du « prendre soin », sur la personnalisation des modes d'accompagnement selon l'âge et le handicap.

Au-delà de l'élaboration de ce Projet associatif renouvelé, nous préparons également actuellement un livret à destination des familles, véritable « carnet de route » pour faciliter le repérage et l'utilisation des services comme autant de briques à agencer harmonieusement pour orienter et construire ensemble cet avenir plus solide pour chacun de nos enfants.

À l'orée de cette nouvelle année, c'est cet avenir que je voudrais que nous construisions ensemble, jour après jour en 2016, une année que je vous souhaite remplie d'espoir, de bonheur, de solidarité et de lumière...

Marie-Laurence Madignier
Présidente de l'Adapei 69



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

L'Adapei 69 est une association de parents, d'amis et de personnes handicapées mentales.

Le Projet associatif de l'Adapei 69 est un document qui explique comment l'Adapei 69 peut accompagner et aider les personnes handicapées mentales.

L'Adapei 69 doit s'adapter aux besoins et demandes des personnes handicapées mentales.

Les besoins et demandes des personnes handicapées mentales ont évolué ces dernières années, c'est pourquoi l'Adapei 69 a décidé d'écrire un nouveau Projet associatif.

Le nouveau Projet associatif sera écrit en 2016 par les familles, les professionnels et les personnes handicapées mentales.

UTILE

LIVRET DES FAMILLES

Dans sa volonté de répondre toujours au mieux aux interrogations des familles d'enfants ou adultes avec une déficience intellectuelle accompagnés au sein de ses établissements et services, l'Adapei 69 publie son Livret des familles.



Qu'est-ce que l'Adapei 69 ? Quels services propose l'Association ? Quels sont les différents types d'établissements ? À qui m'adresser si j'ai une question en lien avec la génétique ou l'autisme ? Comment m'engager au sein de l'Association ? Qui sont les acteurs du handicap mental en Rhône-Alpes ?... Ce guide de 60 pages devrait vous fournir toutes les clés pour avancer plus sereinement en tant que parent ou

frère et sœur d'une personne handicapée mentale. Le Livret des familles de l'Adapei 69 sera bientôt remis à l'ensemble des adhérents de l'Association et familles dont l'enfant est accompagné au sein de nos services et établissements.

ANNIVERSAIRE

L'URAPEI SOUFFLE SES 40 BOUGIES !



Le 7 novembre dernier, parents, associations, officiels et personnes handicapées mentales étaient réunis à Annanay en Ardèche, en présence de Christel Prado, Présidente de l'Unapei, pour fêter les 40 ans de l'Urapei Rhône-Alpes. 40 ans de mobilisation, d'engagement, d'échanges, qui permettent à l'ensemble de nos associations départementales de représenter et défendre les intérêts des personnes en situation de handicap mental et leur famille.

À cette occasion, un programme alliant conférence et moments conviviaux était proposé aux personnes présentes. Cédric Mametz, Président de Nous Aussi, première association de personnes handicapées intellectuelles, a rencontré les personnes handicapées qui avaient fait le déplacement.

Guy Morin, bénévole à l'Adapei 69 depuis de nombreuses années, s'est vu remettre une médaille d'honneur par Christel Prado.

RÉFORME TERRITORIALE

NAISSANCE DE L'ARS AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les Agences régionales de santé (ARS) d'Auvergne et de Rhône-Alpes sont regroupées et forment une nouvelle ARS, interlocuteur de premier plan de l'Adapei 69.

Cette évolution importante intervient alors que la loi du 16 janvier 2015 a décidé le regroupement des régions Auvergne et Rhône-Alpes. Les ARS, aux contours identiques, font de même. Ce regroupement n'a pas de conséquence sur les missions et implantations géographiques de l'ARS.

LA NOUVELLE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- ➔ 12 départements et 1 métropole
- ➔ 7,7 millions d'habitants
- ➔ 1 000 agents au sein de l'ARS
- ➔ 850 établissements, foyers pour adultes et 300 pour enfants handicapés

PRATIQUE

DOSSIER PERSONNEL ET FAMILIAL



L'Unapei a récemment conçu le « Dossier personnel et familial », destiné à faciliter la préparation du suivi d'une personne en situation de handicap au moment où la personne qui s'en occupait n'est plus en capacité de continuer.

Ce dossier est composé de fiches thématiques permettant de retracer et centraliser l'ensemble des informations qui pourront être nécessaires au futur curateur ou tuteur ou toute personne accompagnant la personne handicapée : vie personnelle, familiale, santé, patrimoine, « et demain ».

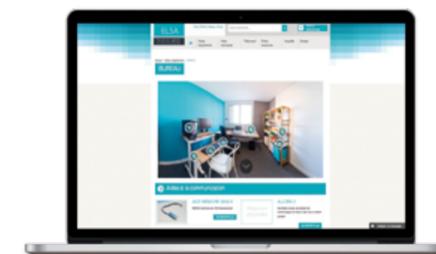
Les fiches du dossier personnel et familial sont disponibles sur le site Internet de l'Adapei 69 : www.adapei69.fr/rubrique/Documentation/Téléchargements

SOLUTIONS

ELSA, ÉQUIPER SON LOGEMENT EN SOLUTIONS ADAPTÉES

Le CRIAS Mieux Vivre (Centre d'information et de conseil en aides techniques pour les personnes âgées et handicapées) propose depuis quelques années un appartement de démonstration en aides techniques pour les particuliers et les professionnels, dans le cadre de son service ELSA (Equiper son logement en solutions adaptées). L'appartement présente toutes les problématiques et solutions disponibles pour les personnes les plus dépendantes.

ELSA dispose d'un site web permettant la visite virtuelle de l'appartement, l'accès à une base documentaire spécialisée en aides techniques, et désormais l'accès à une plateforme de télé-conseil en ligne, pour rentrer en contact avec un ergothérapeute et/ou une documentaliste spécialisée.



Rendez-vous sur elsa.criasmieuxvivre.fr



QUESTION DE MOTS

TED / TSA / COMPORTEMENTS PROBLÈMES...

Vous êtes parfois perdu face à la multitude de termes entourant la question de l'autisme ? Ce petit vrai-faux devrait vous éclairer.

« Comportements-problèmes » et « autisme » sont synonymes. FAUX

Selon l'ANESM, les comportements-problèmes désignent « tout ce qui constitue une gêne notable, intense, répétée, durable, ou qui présente un danger pour la personne avec autisme ou autre TED, ainsi que pour son environnement, et qui compromet ses apprentissages, son adaptation et son intégration sociales. Le terme « comportement-problème » ne peut donc être utilisé comme synonyme de l'autisme ou des TED, il en est en revanche une manifestation, observable dans certaines situations.

« TED » et « Autisme » sont synonymes. FAUX

Les TED (Troubles envahissants du développement) sont définis par la Haute autorité de santé (HAS) comme « un groupe hétérogène de troubles se caractérisant par des difficultés en termes d'interaction sociale, de communication verbale et non verbale et des comportements, intérêts et activités au caractère restreint et répétitif ». L'autisme est donc une forme de TED parmi d'autres.

« Autisme » et « TSA » sont synonymes. VRAI

Pour désigner l'autisme, le terme TSA (Troubles du spectre autistique), peut être employé, il reflète la grande variété de formes et d'intensité des symptômes de l'autisme.

SERVICE

LOUER UN VÉHICULE ADAPTÉ AVEC LE GIHP



Vous connaissez certainement, pour les avoir aperçus sur les parkings de nos établissements, les véhicules « GIHP ». Mais saviez-vous que cette société propose également un service de location aux particuliers défiant toute concurrence ?

Ce service se veut particulièrement adapté aux besoins des familles d'enfants en situation de handicap : « Nous avons étudié de très près les besoins des familles, pour définir des véhicules qui correspondent le mieux aux attentes et besoins des familles », explique Vincent Metery, responsable du pôle location.

Ainsi, pour partir un après-midi, un weekend ou en vacances, vous aurez le choix entre plusieurs types de véhicules : du Kangoo 5 places, dont une place pour fauteuil, à des véhicules plus gros type Master, le GIHP propose des véhicules aménagés spécifiquement et pouvant accueillir jusqu'à 9 personnes dont 5 en fauteuil roulant.

> LES CONDITIONS

- Disposer du permis B
- Avoir plus de 21 ans et 2 ans de permis

> LES +

- Possibilité d'essai du véhicule
- Formation de prise en main avant le départ : comment déplier la rampe, comment faire monter le fauteuil, l'atta-

cher, recommandations de conduites spécifiques...

- Grande souplesse de service (horaires de départ et retour, disponibilités...)
- Tarification sur-mesure
- Possibilité de récupérer le véhicule dans les agences de Villeurbanne, Chambéry, Valence ou Saint-Etienne.
- Possibilité de se faire déposer le véhicule à domicile (avec surcoût)

Pour bénéficier du service ou recevoir la plaquette : location@gihp-sa.com (tarification sur devis uniquement par mail)

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- La société GIHP Service adapté est une société anonyme à capitaux associatifs, créée en 1998 à l'initiative des associations du secteur médico-social du Rhône, dont l'Adapei 69, également actionnaire.
- GIHP Service adapté propose également aux établissements un service de location longue durée, ainsi qu'un service de mise à disposition de véhicules sur de courtes durées (1 journée ou plus).

RELATIONS PUBLIC / ADMINISTRATION

Les relations entre le public et l'administration seront régies, à compter du 1^{er} janvier 2016, par un code des relations entre le public et l'administration. Jusqu'ici les règles relatives aux relations entre le public et les administrations étaient éparpillées dans différents textes et pour partie jurisprudentielles. Les dispositions de ce code concernent les règles transversales régissant les rapports du public, c'est-à-dire toute personne physique, y compris tout agent d'une administration et toute personne morale de droit privé, avec l'administration.

> Ce code est disponible en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr.

SERVICE DOMICILE-TRAIN DE LA SNCF

La SNCF a mis en place un service Domicile-Train qui accompagne partout en France les personnes qui en ressentent le besoin de leur domicile à leur place dans le train, voire jusqu'à leur destination d'arrivée, et permet d'assurer un voyage en toute tranquillité. Ce service est accessible en particulier aux personnes handicapées ou à mobilité réduite bénéficiant déjà du service Accès Plus.

> www.sncf.com/services/domicile-train

seuil d'accès à la CMU-C, soit pour une personne seule 973 €/mois pour l'année 2015. De ce fait, toute personne handicapée dont la seule ressource est l'AAH (soit 800,45 €/mois) peut bénéficier de l'ACS.

Parmi les avantages, le souscripteur bénéficie des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz, ne supporte pas de dépassements d'honoraires chez les médecins libéraux (sauf situations et actes particuliers), reçoit une aide, sous forme de chèque santé, à la souscription d'une assurance complémentaire (montant de l'aide variable selon l'âge de la personne).
Attention : seuls 11 groupes rassemblant des complémentaires ont été sélectionnés par arrêté après avoir répondu à une procédure de mise en concurrence, dont celui comprenant APICIL et Intégrance.

> Pour connaître tous les avantages et les modalités de souscription, rendez-vous sur <http://www.cmu.fr/acs.php>

MESURE DE PROTECTION

Confirmation : la durée de la première mesure de protection ne peut être supérieure à 10 ans et celle du renouvellement ne peut excéder 20 ans.

> Loi 2015-177

↓ LE SAVIEZ-VOUS ?

Retrouvez toutes les informations utiles sur les aides, les allocations et les prestations sur www.adapei69.fr / Rubrique Soutien aux familles / Droits et démarches

ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ – AAH

La durée maximale d'attribution de l'AAH pour les personnes dont le taux d'incapacité permanente est compris entre 50 % et 79 % et qui se sont vu reconnaître une Restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi (RSDAE) a été portée de 2 à 5 ans.

> Décret 2015-387 du 3 avril 2015-05

AIDE AU PAIEMENT D'UNE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ – ACS

Depuis le 1^{er} juillet 2015, de nouvelles modalités ont été définies par le décret 2015-770. Est concernée toute personne résidant en France de façon stable et régulière et disposant de ressources n'excédant pas de 35 % le

CONCOURS

JEU-CONCOURS : LA FÊTE D'ÉTÉ RÉVÈLE LES TALENTS !

Chaque année, le dernier week-end de juin, la fête d'été de l'Adapei 69, organisée par la Commission Animations festives, réunit personnes handicapées, familles et bénévoles à l'IME Le Bouquet (Lyon 9^e). Cette année, la fête d'été célèbre l'art et lance un grand jeu-concours sur le thème de la nature !



2 – La réalisation

Vous avez jusqu'au lundi 30 mai pour réaliser votre œuvre sur le thème de la nature qui sera présentée lors de la fête d'été et venir la déposer au siège de l'Adapei 69 :

75 Cours Albert Thomas – Lyon 3^e.

Sur place, le public présent votera pour ses œuvres préférées selon 4 catégories :

- moins de 10 ans
- 10 à 15 ans
- 10 à 20 ans
- 20 ans et plus

> QUI PEUT PARTICIPER AU CONCOURS D'ARTISTES DE LA FÊTE D'ÉTÉ ?

Toute personne handicapée mentale accompagnée et/ou adhérente de l'Adapei 69. Une personne peut participer individuellement ou un établissement peut proposer une ou plusieurs œuvres communes.

> COMMENT PARTICIPER ?

1 – L'inscription

La personne, sa famille ou l'établissement désireux de participer envoie un mail à : cdeal@adapei69.fr, en indiquant le nom du/des participants, la catégorie d'âge, le nom de l'établissement et un contact.

3 – Conditions de participation

- Les œuvres (peinture, travaux manuels, photos...) seront réalisées sur le thème de la nature.
- Le format ne dépassera pas 50x50 cm de large et 20 cm de hauteur, pour des facilités de transport et d'installation.
- L'œuvre sera accompagnée d'une brève présentation écrite par la ou les personnes handicapées participantes, avec l'aide bien sûr de leur famille ou établissement !

Nous attendons les participants nombreux sur place pour venir présenter et défendre leur œuvre !

SITE WEB

TOUTES LES SOLUTIONS OSEAT EN LIGNE !

Dans le Bulletin 238, vous avez pu découvrir OSEAT, la nouvelle marque des Esat (Établissements et services d'aide par le travail) et EA (Entreprises adaptées) de l'Adapei 69.



Rendez-vous aujourd'hui sur le site web d'OSEAT, pour découvrir la palette de solutions proposées par nos établissements de travail protégé et adapté : www.oseat.fr

AGENDA



FORMATION ÉCRIRE ET FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

LUNDI 14 ET MARDI 15 MARS

Siège de l'Adapei 69 (Lyon 3^e)

2 jours de cours théoriques et d'ateliers pratiques pour maîtriser les règles de la méthode d'écriture Facile à lire et à comprendre.

Cette formation gratuite s'adresse aux parents, professionnels et personnes handicapées de l'Adapei 69.

Informations et inscriptions :
cdeal@adapei69.fr – 04 72 76 08 88

BAL COSTUMÉ DE L'ADAPEI 69

DIMANCHE 17 AVRIL

De 14h à 18h Espace Mosaïque (Saint-Priest)

- Personnes handicapées et professionnels : 3 €
- Parents et amis : 6 €
- Gratuit pour les moins de 12 ans

Informations et inscriptions :
06 10 74 89 99

ÉVÈNEMENT



JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2015

Vous êtes venus nombreux le samedi 3 octobre pour participer à l'édition 2015 de la Journée de l'Action associative. Conçue pour vous permettre de mieux connaître l'Adapei 69 et d'échanger avec d'autres familles et professionnels, cette journée était aussi imaginée comme une véritable « fabrique à idées », autour d'ateliers thématiques.

« Faire progresser l'accompagnement du handicap mental, tous ensemble ! »



Après une séance plénière riche en échanges, animée par Marie-Laurence Madignier, Présidente, Renée Mériaux, Vice-Présidente à l'Action associative et Philippe Nicot, Directeur général, les ateliers ont permis de faire émerger un nombre important de constats, problématiques, initiatives et pistes d'action pour faire progresser, tous ensemble, l'accompagnement des personnes déficientes intellectuelles.



UNE JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE, ET APRÈS ?

La Journée de l'Action associative 2015 représente le point de départ de trois chantiers importants au sein de l'Association, pour les deux années à venir :

> **La réalisation d'un Livret des familles début 2016 :** un guide d'une soixantaine de pages pour fournir aux parents et frères et sœurs les clés de compréhension de l'Association, ses valeurs, son fonctionnement, les structures d'accompagnement et le parcours de vie d'une personne en situation de handicap à l'Adapei 69 (voir actualité p.6).

> **L'actualisation du Projet associatif en 2016 et 2017 :** document fédérateur de tous les acteurs de l'Association, rédigé en 2008, le Projet associatif énonce les valeurs de notre Association qui, depuis près de 70 ans, s'efforce de

répondre aux attentes et besoins des personnes handicapées mentales et de leur famille. Ces besoins et attentes évoluant, l'Association a décidé de retravailler le Projet associatif en profondeur, en associant l'ensemble des parties prenantes : adhérents, familles, personnes accompagnées et professionnels.

> **L'organisation d'un Forum citoyen pour les personnes accompagnées par nos services et établissements d'ici début 2017 :** dans le même esprit que la Journée de l'Action associative, il s'agit de permettre aux personnes accompagnées dans nos établissements de se retrouver pour échanger autour d'un ensemble de problématiques liées à leur vie quotidienne : citoyenneté, travail, loisirs, hébergement et vie affective.



ATELIER 1 Vie citoyenne et participation

PARMI LES CONSTATS

- Questions de la citoyenneté et de l'instruction civique pas assez abordées.
- Méconnaissance du Facile à lire et à comprendre.
- Importance de donner la parole aux personnes accompagnées.

► Leviers d'action suggérés

- Mieux accompagner les personnes dans leur connaissance de la citoyenneté, dès l'IME.
- Leur donner les moyens de mieux appréhender l'actualité, facteur de participation à la vie citoyenne.
- Agir pour développer encore le rôle des représentants aux CVS.



ATELIER 2 Loisirs & vacances

PARMI LES CONSTATS

- Une expérience des loisirs en secteur « ordinaire » en général très positive pour les enfants, mais compliquée à partir d'un certain âge et réduite pour les personnes les moins autonomes.
- Concernant les séjours de vacances, un accès plus facile à l'information pour les familles des personnes accueillies en établissement.
- Des séjours de vacances souvent pensés de manière individuelle et non « en famille ».
- Un contraste parfois important entre l'image que l'on a des loisirs et les envies des personnes accompagnées.

► Leviers d'action suggérés

- Encourager le développement des activités adaptées pour les adultes.
- Travailler l'information et l'accompagnement des familles sur les organismes de loisirs et vacances adaptés, financements, etc.
- Être plus attentif encore à la parole des personnes accompagnées dans le choix des loisirs et activités.



ATELIER 3 De l'adolescence à l'âge adulte

PARMI LES CONSTATS

- Des transitions délicates à gérer : séparation et changement de lieu de vie, entrée dans le monde du travail pour les personnes concernées.
- Tutelle ou curatelle : quelle place des jeunes adultes dans la décision ?
- Des difficultés à s'y retrouver en matière de transmission du patrimoine.
- Une méconnaissance des services et établissements pour adultes.

► Leviers d'action suggérés

- Mieux relayer les dates des journées portes ouvertes, pour découvrir les établissements.
- Poursuivre les actions d'information (protection, patrimoine...).
- Réfléchir aux moyens d'action pour faciliter les transitions.



ATELIER 4 Hébergement, autonomie et vie sociale

PARMI LES CONSTATS

- Le mélange des âges en foyer parfois difficile à concilier.
- La méconnaissance des établissements par les familles et les personnes accompagnées avant leur intégration.
- L'acceptation délicate de la séparation par les parents.
- La nécessité de mieux prendre en compte la volonté de la personne en situation de handicap.

► Leviers d'action suggérés

- Mettre en place des actions et outils de présentation des établissements et services et des parcours possibles.
- Accompagner les familles dans l'acceptation de la séparation.
- Agir en faveur de la poursuite de créations de places adaptées aux attentes et besoins des personnes accompagnées.



ATELIER 5 Travail & emploi

PARMI LES CONSTATS

- Une méconnaissance des différents types d'établissements Esat/EA.
- Une appréhension au moment de l'intégration en Esat malgré les stages.
- Un faible pourcentage de personnes intégrant le milieu ordinaire.
- De nombreux travailleurs vieillissants.
- Des attentes fortes en termes de formation, d'évolution et de mobilité.

► Leviers d'action suggérés

- Encourager le développement des ateliers d'apprentissage à l'arrivée en Esat.
- Faciliter le passage en milieu ordinaire pour les personnes concernées par un suivi personnalisé dans la durée.
- Anticiper au sein des établissements les changements liés à l'arrêt du travail.



ATELIER 6 Vie intime, bien-être et santé

PARMI LES CONSTATS

- Un sujet encore peu abordé en famille.
- Des familles qui souhaiteraient être associées lorsque le sujet est abordé en établissement, que ce soit en IME ou dans le cadre du projet individuel en établissement pour adultes.
- Un risque de rencontres hasardeuses et dangereuses via Internet.
- Plus largement en termes de vie sociale, des difficultés à faire de nouvelles rencontres en dehors de son lieu de vie.

► Leviers d'action suggérés

- Mettre en place un groupe de réflexion ouvert aux parents et professionnels sur le soutien des personnes en situation de handicap dans leur vie affective et intime.
- Mieux prendre en compte les désirs de la personne en termes de vie affective au moment de l'élaboration du projet individuel.
- Créer des outils pour sensibiliser à l'usage d'internet en établissement.

▶ MANIFESTATION

STOP À L'EXIL !

L'Unapei interpelle le Gouvernement.

Le 20 octobre dernier, l'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales) a mené une action forte auprès des députés en se rendant à l'Assemblée nationale pour leur remettre un Livre Noir du handicap en France, à l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2016.

Objectif : obtenir la fin de l'exil forcé en Belgique de certains enfants et créer des solutions adaptées en France.

L'Unapei était accompagnée lors de cette journée événement pour le Mouvement parental par plus de 100 personnes, dont une délégation composée de représentants des Associations parmi lesquelles l'Adapei 69, ainsi que des familles, parfois accompagnées de leurs enfants.

Tous étaient réunis pour témoigner aux parlementaires et aux médias de leurs difficultés et de leur détresse : exil forcé en Belgique, manque de solutions adaptées en France... Les messages ont été relayés par la plupart des grands médias nationaux et régionaux, via des témoignages poignants.

LES FAITS

- Aujourd'hui, de nombreuses familles sont contraintes de voir leur enfant partir en Belgique, parfois à plusieurs centaines

de kilomètres de leur domicile, pour un accueil qui ne présente pas toujours les garanties d'un accompagnement adapté.

- Les fonds de l'État, de l'Assurance maladie et des collectivités territoriales financent des places dans un pays certes européen et limitrophe, mais au détriment de création de places.
- Aujourd'hui, plus de 47 000 personnes handicapées sont sans solution d'accueil et d'accompagnement en France.
- 6 500 personnes handicapées françaises sont, faute de place en France, exilées en Belgique. La grande majorité de ces personnes, enfants ou adultes, présentent des handicaps complexes qui nécessitent des accompagnements spécifiques. Outre un éloignement insupportable pour tous, les conséquences de cet exil sont multiples et parfois dramatiques : rupture familiale, déracinement, sentiment d'abandon, accompagnement non adapté...



LES REVENDICATIONS

Le vote du budget de la Sécurité sociale était l'occasion de passer des revendications fortes et concrètes auprès des élus de la République :

- Rediriger les financements de l'Assurance maladie actuellement consacrés à l'accueil de ces citoyens handicapés exilés pour financer les établissements en France et en imposant aux autorités de stopper les orientations et les financements hors de nos frontières.
- Proposer aux personnes actuellement exilées, si c'est leur souhait, une place dans un établissement proche de leur domicile et correspondant à leurs besoins.
- Créer de nouvelles solutions d'accueil et d'accompagnement en nombre suffisant pour répondre aux attentes des quelque 47 000 personnes sans solution.

UN IMPACT MÉDIATIQUE

Le 23 octobre, les propositions d'amendement de l'Unapei qui avaient été reprises par la Secrétaire d'État Ségolène Neuville, ont été discutées mais non soumises au vote malgré les soutiens exprimés par nombre de députés.

Mais cette journée et les actions qui en

découlent (Livre Noir du handicap en France, campagne de communication, pétition) ont permis une large médiatisation des revendications ainsi qu'une mobilisation des parlementaires via les Associations départementales dont l'Adapei 69 fait partie.

Parallèlement à cette journée d'action, une pétition nationale a été lancée et largement relayée via les réseaux sociaux.



Pour découvrir le Livre Noir du handicap en France :
<http://www.unapei.org/Les-bannis-de-la-Republique-1371.html>

Pour signer la pétition de l'Unapei :
www.change.org/bannisdelaRepublique



FACILE À LIRE
ET À COMPRENDRE

Trop de familles de personnes handicapées ont de grosses difficultés parce que leur enfant n'a pas de place en IME ou en Foyer.

Il y a même beaucoup de personnes handicapées qui doivent aller vivre très loin de leur famille, dans un pays étranger : la Belgique.

Les familles et les personnes handicapées qui doivent partir en Belgique sont souvent très malheureuses.

L'Unapei regroupe les associations qui aident les personnes handicapées mentales et leur famille.

L'Unapei a écrit un livre pour demander aux politiques de trouver des solutions pour que toutes les personnes handicapées en France soient mieux accompagnées.

Les politiques doivent créer assez de places pour accueillir toutes les personnes handicapées en France, près de leur famille.



► LES RENCONTRES DE L'ADAPEI 69

JOURNÉE DOULEUR ET HANDICAP MENTAL

« *Moi aussi, j'ai le droit de ne pas avoir mal !* »



Dans le cadre des Rencontres de l'Adapei 69, une journée d'information et de formation a eu lieu le 24 septembre dernier salle l'Ellipse à Sainte-Foy-lès-Lyon, sur le thème de la douleur et du handicap mental. Elle a rassemblé 200 personnes, parents et professionnels.



La douleur, un mot clair et simple pour désigner tout ce qui fait mal. La douleur nous concerne tous, nous « connaît » tous, mais que connaissons-nous d'elle ? Et surtout, comment la cerner et l'appréhender lorsqu'elle touche des personnes qui ne peuvent l'exprimer ou l'expriment par d'autres manières que celles auxquelles nous sommes habitués ? Des questions que se posent autant les professionnels d'établissements médico-sociaux que les familles des personnes que nous accompagnons au quotidien.

Cette journée sur la douleur et le handicap mental, organisée par le Conseil pour l'accès aux soins et santé de l'Adapei 69,

avait justement pour vocation de fournir aux parents et aux professionnels des éléments clés de compréhension, afin de mieux faire face aux problématiques liées à la douleur sous ses différentes formes.

LA DOULEUR CHEZ LES PERSONNES QUI NE COMMUNIQUENT PAS

> Le repérage et l'évaluation de la douleur constituent les principales problématiques chez les personnes qui ont des difficultés de communication.

> Les changements de comportement suivants doivent faire penser à la douleur : refus de se lever, de marcher, de communiquer, de se faire soigner, de s'alimenter, repli sur soi, agressivité ou agitation, modification du sommeil...

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- La douleur est un motif fréquent de consultation puisqu'elle représente 43 % des motifs de consultation en médecine générale.
- Depuis la loi du 4 mars 2002, dite « loi Kouchner », la prise en charge de la douleur est reconnue comme un droit fondamental.

Cette journée était organisée autour de 4 interventions :

CONNAISSANCES FONDAMENTALES

Par le Dr Bismuth, médecin algologue au centre anti-douleur du CHU Saint Jean de Dieu.

DOULEUR ET POLYHANDICAP

Par Sandrine Brocot-Delpech, psychomotricienne à l'Adapei 69 en Maison d'accueil spécialisée.

DOULEUR ET AUTISME

Par le Dr Chaigne, médecin généraliste intervenant à l'Adapei 69.

DOULEUR ET SOPHROLOGIE

Par le Dr Raetz, sophrologue au Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse
Jean-Marie Quéré, psychanalyste, concluait les échanges.

La journée était ponctuée de saynètes d'improvisation de la troupe PDG et Compagnie, qui soulignaient de manière humoristique les points principaux abordés par chaque professionnel



Retrouvez le diaporama complet des interventions sur le site internet de l'Association : www.adapei69.fr / Rubrique documentation / Téléchargements

La sélection du centre de documentation de l'Adapei 69

Le Centre de documentation est ouvert à tous : adhérents, membres du personnel, personnes extérieures

N'hésitez plus ! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 72 76 08 88

Une permanence est ouverte les jeudis de 14h30 à 17h30 à l'Espace Rencontre de l'Adapei 69 75 Cours Albert Thomas, Lyon 3^e



J'EXISTE ET JE VEUX

Un magazine de l'Adapei du Var-Méditerranée, trimestriel

Parce que tout le monde a le droit d'aimer, « J'existe et je veux » est le magazine d'information qui parle de sexualité aux personnes déficientes intellectuelles. Des personnes handicapées se sont lancées dans la réalisation d'un magazine sur la vie affective et sexuelle en Facile à lire et à comprendre. Du choix des thèmes abordés sans tabou, à l'écriture et à la diffusion, les résidents des foyers de l'Adapei Var-Méditerranée se sont impliqués dans l'aventure audacieuse d'un magazine entièrement consacré aux questions de vie affective et sexuelle : c'est quoi l'amour ? quelles contraceptions existent ? Le corps humain... Accessible, abondamment illustré et entièrement écrit en Facile à lire et à comprendre, le magazine paraît 4 fois par an. Disponible également sur abonnement www.adapei-varmed.fr/jexiste-et-je-veux, il s'adresse tant aux personnes déficientes intellectuelles qu'aux professionnels les accompagnant et aux aidants.



LE BIZARRE INCIDENT DU CHIEN PENDANT LA NUIT

Mark Haddon, éditions Pocket, 2005

Qui a tué Wellington, le grand caniche noir de Mme Shears, la voisine ? Christopher Boone, « quinze ans, trois mois et deux jours », décide de mener l'enquête. Christopher aime les listes, les plans, la vérité. Il comprend les mathématiques et la théorie de la relativité. Mais Christopher ne s'est jamais aventuré plus loin que le bout de la rue. Il ne supporte pas qu'on le touche, et trouve les autres êtres humains... déconcertants. Quand son père lui demande d'arrêter ses investigations, Christopher refuse d'obéir. Au risque de bouleverser le délicat équilibre de l'univers qu'il s'est construit...



LES AVENTURES DE MANON ET LUCAS Vol de bonbons à la colonie

Emmanuelle Kohl, éditions François Baudez, novembre 2015

Il se passe de drôles de choses à la colonie de vacances : des vols de bonbons, des lettres de menace, et même un colis contenant une petite souris. Inquiets, les adolescents qui y séjournent veulent rentrer chez eux. Nos jeunes détectives Manon et Lucas sont appelés à la rescousse par le chien Flairtout pour mener l'enquête. Vont-ils démasquer les coupables et sauver le séjour à la colonie ? Ce livre, qui fait partie d'une collection s'adressant aux 8-20 ans, a la particularité de proposer deux niveaux de lecture : en page de gauche une version « classique », et en page de droite une version « facile à lire et à comprendre ». La lecture pour tous !

Également disponibles dans la même collection :
- Manon et Lucas dans la savane, d'Emmanuelle Kohl
- Un ami pas comme les autres, de Mélanie Chambrin



Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei 69, www.adapeidurhone.fr > Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE :
http://www.adapei69.fr/pmb/opac_css/

**SERVEZ-VOUS CHEZ
NOS ANNONCEURS,
ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :**

**SÉJOURS
adaptés**
• Le collectif •

Découvrez nos voyages en France et à l'étranger sur :
www.sejoursadaptés.fr

**J'apprends
mon métier
à la SEPR**
Enseignement Professionnel

**JUSQU'À
BAC
+3**

Lycée des Métiers
Centre de
Formation d'Apprentis

LYON / ANNONAY
04 72 83 27 27
www.sepr.edu

 Entreprise VITRERIE – MIROITERIE
Menuiserie Alu et P.V.C. – Double vitrage

SOCIÉTÉ CALADOISE GLACEVER
Léon GUILLEMIN

21, av. Edouard-Herriot – Z.I. Sud LIMAS – 69400 VILLEFRANCE s/SAONE
Tél. 04 74 65 52 29 – Fax 04 74 62 81 62

RESTALLIANCE
RESTAURATION HÔTELLERIE
L'engagement santé

RESTAURATION ET SERVICES HÔTELIERS
POUR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX



Les Jardins d'entreprises - Bât. F1 - 213 rue de Gerland - 69007 LYON
04 72 76 50 40 - www.restalliance.fr

 **TOP Vacances**
Séjour de vacances
adaptés pour adultes

51, rue Sébastopol - 37016 TOURS Cedex 1
Tél. 0810 600 332 - Fax : 02 47 75 17 35
E-mail : top.vacances@wanadoo.fr

 **charvet
lamurebianco**

Fournisseur
multi-énergies

www.charvetlamurebianco.fr

Feyzin : 04 78 50 79 79
Meyzieu : 04 78 31 71 73

 **GHP**

© 04 37 72 30 30
fax 04 37 72 30 39

**Transports d'enfants
& d'adultes handicapés
Handicap mental,
moteur ou sensoriel**

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne

 **Destination
Adrenaline**

DESTINATION ADRÉNALINE

REVES ET DECOUVERTES
VOUS PROPOSE DES VACANCES ADAPTEES

1431 rue Louise Michel
BP 31
42153 Riorges
Tél. 04 77 23 02 70

revesetdecouvertes@wanadoo.fr

Pour en savoir plus :
www.revesetdecouvertes.fr

Licence Atout France IM042100022
Adhérent APST - Agrément VAO 15-0143



LE CVS, LEVIER D'AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION

La participation et
la mobilisation de
tous est importante,
nous attendons vos
candidatures
et votes nombreux !

Prochaines
élections
de CVS
le 7 avril !



Les posters de ce
dossier ont été
réalisés avec l'aide
de Laila, Anissa et
Mounir, travailleurs à
l'Esat Léon Fontaine
de Vaulx-en-Velin.

La loi du 2 janvier 2002 a institué les Conseils de la vie sociale (CVS) au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux, en remplacement des conseils d'établissement. Outil de dialogue, d'écoute, force de propositions, le Conseil de la vie sociale – ou autre forme de participation et d'expression* – est une instance obligatoire de concertation pour favoriser la participation de tous à la vie de l'établissement : personnes accompagnées, familles, tuteurs, professionnels.

Ce dossier vous présente cet outil. Il est composé de deux doubles pages détachables qui peuvent être utilisées en établissement comme supports d'informations et d'explications pour présenter le CVS de manière simplifiée et préparer avec les personnes accompagnées les élections du 7 avril prochain.

* Les établissements qui ne disposent pas de CVS, faute de candidatures ou de par leur nature, doivent proposer d'autres formes d'expression et de consultation (groupes d'expression, consultations, enquêtes de satisfaction...).



2 questions à Renée Mériaux, Vice-présidente à l'Action associative, responsable de la Commission Suivi des CVS

**QUEL RÔLE JOUE LE CVS POUR
LES PERSONNES QUE L'ADAPEI 69
ACCOMPAGNE ?**

R.M. : Le CVS doit leur permettre d'exercer leur citoyenneté. Être citoyen, ce n'est pas seulement voter. C'est comprendre ce qu'il se passe autour de soi, avoir les moyens de donner des orientations à sa propre vie. Le CVS est un lieu qui permet d'être entendu, de formuler des avis et des propositions. Mais bien sûr l'expression des personnes ne doit pas se limiter à leur participation au CVS. Nous pouvons aller plus loin, avec pourquoi pas la mise en place de groupes de parole, débats actualité, ateliers citoyens...

**EN QUOI LES ÉLECTIONS DE CVS DU 7 AVRIL
2016 SERONT-ELLES DIFFÉRENTES DES
PRÉCÉDENTES ?**

R.M. : Avec ces élections, préparées et organisées simultanément dans tous nos établissements, nous souhaitons justement aller plus loin que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant. Cette unité doit permettre d'insuffler une vraie dynamique de participation. Surtout, ces élections sont une belle occasion de préparer le vote des personnes que nous accompagnons aux élections de 2017. Pour rappel, toute personne sous tutelle peut voter, sauf avis contraire du juge des tutelles. Nous souhaitons

donc profiter de ces élections de CVS pour mettre en place un partenariat privilégié avec les mairies. Au-delà de la mise à disposition de matériel (urnes, isoloirs), les représentants des communes peuvent par exemple être invités à assister aux élections et être ainsi sensibilisés à la manière de créer les meilleures conditions de vote des personnes avec une déficience mentale en 2017. Nos résidents pourraient aussi les rencontrer pour mieux comprendre le fonctionnement de la vie politique. Ces élections font partie d'une démarche globale, qui demandera une mobilisation importante de tous les acteurs, professionnels, familles, bénévoles mais également des personnes elles-mêmes, avec le soutien de l'Association.

COMPRENDRE LE CVS

Cette page, liée à la page 23 du dossier « CVS, mode d'emploi », peut être utilisée sous format poster comme support d'explications à destination des personnes accompagnées.



► Qu'est-ce que le CVS ?

Le « CVS » désigne le « Conseil de la vie sociale ».

Il est **obligatoire** dans tous les établissements et services de l'Association : IME, Esat, Foyers, SAVS, FAM, MAS...

Des **réunions de CVS** ont lieu au minimum **3 fois par an**.

► À quoi sert le CVS ?

- Permettre aux personnes handicapées mentales de **s'exprimer, d'être entendues, de donner leur avis** sur le fonctionnement de l'établissement ou du service, avec les familles et les professionnels.
- **Apporter des réponses** aux demandes et **proposer des solutions**,
- Construire, tous ensemble, **un établissement où chacun se sente bien**, qui évolue en fonction des attentes et besoins des personnes.
- **Partager des informations** sur la vie de l'établissement et de l'Association.

Règlement de fonctionnement



Projet de service ou d'établissement



Les dépenses et recettes de l'établissement



Travaux et aménagements



Achats du fonds de solidarité



On discute de quoi au CVS ?



Questions médicales

Organisation du calendrier des vacances



Vie de l'établissement : activités, animations, repas, transports, sorties...



► Qui participe au CVS ?

- 1 Des représentants des personnes handicapées*
- 2 Des représentants des tuteurs*
- 3 Des représentants des familles*
- 4 Des représentants du personnel
- 5 Un représentant de l'Adapei 69 et/ou de l'association affiliée du territoire
- 6 Le Directeur de l'établissement

D'autres personnes peuvent être invitées, par exemple un représentant de la mairie...

* Le nombre de représentants des personnes accueillies et de leur famille, au titre de « représentants légaux » et « représentants familles » doit être supérieur à la moitié du nombre total des membres du CVS.



LE CVS, CRÉATEUR DE LIENS

Le CVS est un instrument privilégié de collaboration. Yvette Cœur, co-responsable de la Commission Suivi des CVS, nous explique comment le CVS renforce la dynamique de liens entre les personnes accueillies, les familles et l'établissement.

« Le CVS est un lieu privilégié pour toutes les personnes qui cohabitent sur l'établissement : personnes accompagnées, familles, professionnels, mais aussi l'Association. On interroge, on argumente, on explique. Et même si l'on n'est pas toujours d'accord, on échange. De ces échanges peuvent naître de nouvelles réflexions et des initiatives intéressantes.

Cela dépasse le cadre de la réunion de CVS, puisque chaque acteur peut à tout moment soumettre une question au CVS, et que chaque interrogation fait l'objet d'une réponse formalisée dans le compte-rendu diffusé aux personnes accompagnées et leur famille et mis à disposition de tous les acteurs de l'établissement.

La participation des familles est vraiment cruciale et constitue un facteur d'amélioration de l'accompagnement : une meilleure compréhension de l'établissement, des méthodes éducatives employées et des activités, permettent toujours d'assurer une continuité d'action et renforce

le soutien de son proche accompagné.

Le CVS contribue également à consolider le lien avec l'Association, grâce à la présence systématique de l'un de ses représentants, qui a pour mission de partager les informations liées à l'actualité de l'Adapei 69, sa feuille de route, ses projets et d'apporter des réponses si besoin.

Bien sûr, pour que toute personne accueillie profite de ce lien, il faut être à leur écoute, relayer leurs attentes, leurs préférences, et intégrer au mieux leurs représentants dans le CVS, que ce soit au

moment de la préparation, de la réunion, ou lors de la rédaction et restitution du compte-rendu. Il faut prendre le temps d'expliquer ce qui a été dit au CVS.

Enfin, le lien tissé grâce au CVS dépasse souvent l'enceinte de l'établissement, avec la présence régulière d'un représentant de la commune. Nous pouvons citer le cas de l'Esat Jacques Chavent, qui a réussi à installer un feu de signalisation pour permettre aux travailleurs de traverser la rue en toute sécurité, grâce au soutien du représentant de la mairie qui assiste au CVS. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

> INTERPELLATION DE L'ASSOCIATION

À la demande des membres du CVS, un document d'« interpellation de l'Association » peut être établi :

- lorsque ni le Directeur de l'établissement, ni le représentant de l'Adapei 69 ne peuvent répondre directement,
- en cas de divergence de points de vue,
- lorsque les questions débattues appellent une réponse quant à un positionnement de l'Adapei 69.

Le document d'interpellation est transmis à l'Association à l'issue du CVS, qui doit apporter une réponse dans les meilleurs délais.

> LE GROUPE LECTURE DE LA COMMISSION SUIVI DES CVS

Tous les compte-rendus de CVS sont relus par un groupe dédié. Son rôle : faire remonter au Conseil d'administration de l'Adapei 69 des remarques ou questions qui l'interroge, ou bien encore des initiatives qui méritent d'être soulignées et partagées.



► Ce qu'est le CVS

- > Un lieu de propositions et de réponses aux préoccupations concernant l'établissement.
- > Un relais entre l'établissement et les familles et un lien indispensable entre l'établissement et l'Association.
- > Un lieu privilégié pour mieux connaître l'Association, ses actions et projets.



► Ce que le CVS n'est pas

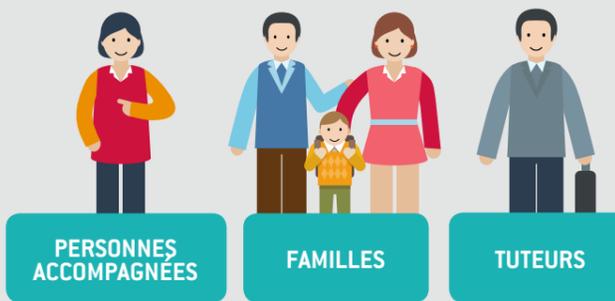
- > Un organe détaché du Conseil d'administration de l'Adapei 69 ou de la Direction de l'établissement.
- > L'endroit pour traiter de questions individuelles ou régler les différends personnels.
- > Une fin en soi ou une simple réunion : c'est avant tout une démarche dynamique.

7 AVRIL 2016 ÉLECTIONS DE CVS

Les membres du CVS d'un établissement, représentants des personnes accompagnées, familles et tuteurs, vont bientôt être réélus pour trois ans. Les élections de CVS de 2016 sont l'occasion d'organiser dans nos établissements et services, pour les personnes handicapées, un vote qui soit le plus proche possible d'une élection ordinaire. Une sorte de répétition générale pour toutes les personnes que nous accompagnons et qui pourront voter lors des élections de 2017.

▶ LES CANDIDATS ET LES VOTANTS

3 groupes de personnes, appelés « collèges », peuvent se présenter pour être candidats et votent pour choisir leurs représentants.



FAMILLES, TUTEURS, PERSONNES ACCOMPAGNÉES, VOUS AUSSI SOYEZ CANDIDATS !

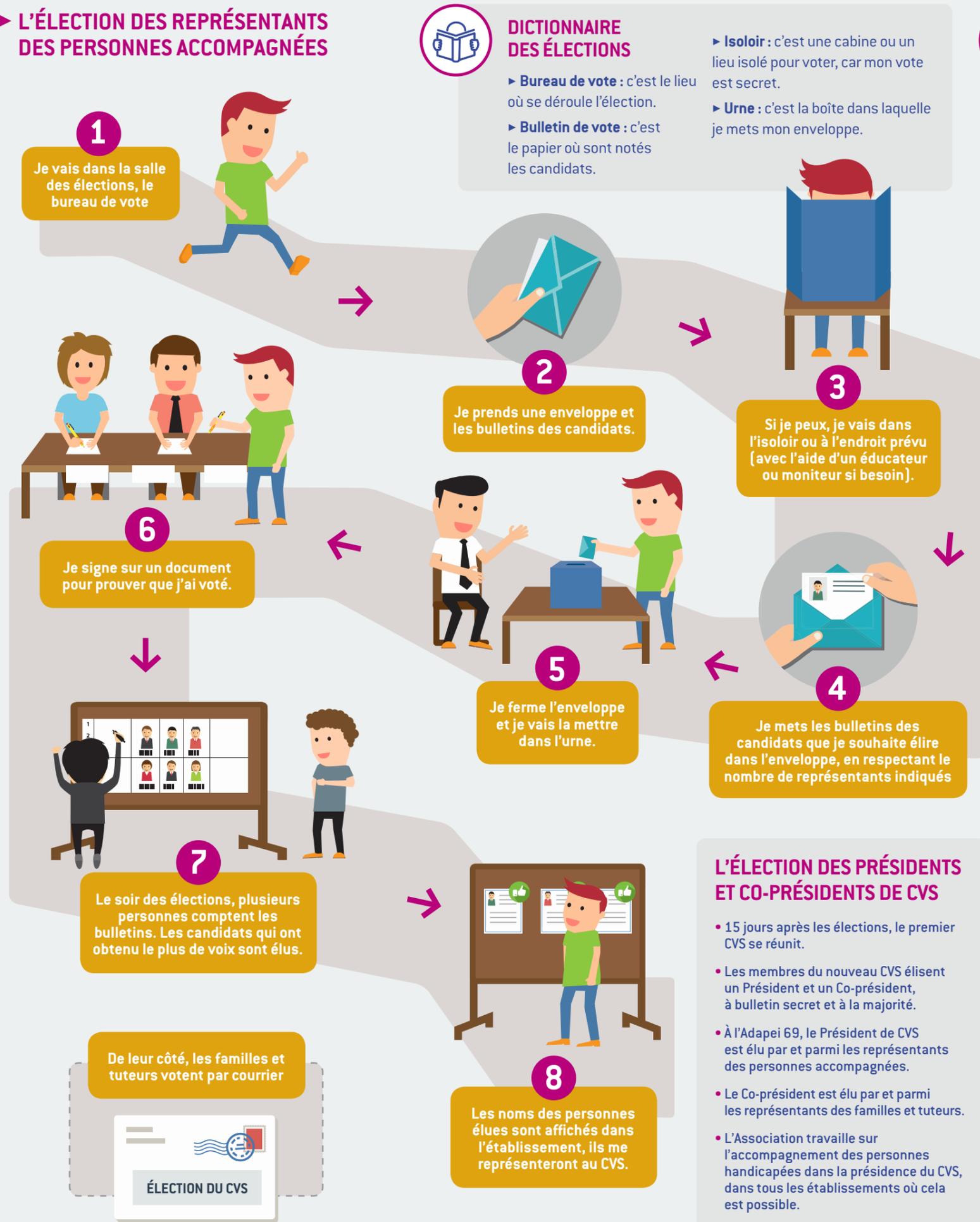
Voter, c'est être citoyen :

- ▶ exprimer sa voix,
- ▶ choisir les personnes qui vont nous représenter,
- ▶ donner son avis sur des décisions qui nous concernent.

COUP DE POUCE

Un panneau d'affichage dans l'établissement peut présenter les personnes accompagnées qui sont candidates, avec leur photo, leur âge, leur unité ou pavillon, leurs activités favorites, leur atelier en Esat...

▶ L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



DICTIONNAIRE DES ÉLECTIONS

- ▶ **Bureau de vote** : c'est le lieu où se déroule l'élection.
- ▶ **Bulletin de vote** : c'est le papier où sont notés les candidats.
- ▶ **Isoloir** : c'est une cabine ou un lieu isolé pour voter, car mon vote est secret.
- ▶ **Urne** : c'est la boîte dans laquelle je mets mon enveloppe.

CALENDRIER DES ÉLECTIONS

- AVANT LE 15 FÉVRIER** APPEL À CANDIDATURE aux familles (courrier), aux tuteurs (courrier) et aux personnes accompagnées dans établissement.
 - AVANT LE 1^{ER} MARS** RÉCEPTION DES CANDIDATURES des familles (courrier), tuteurs (courrier), personnes accompagnées (information donnée aux éducateurs, moniteurs ou direction).
 - AVANT LE 15 MARS** DIFFUSION DES 3 LISTES DES CANDIDATS : aux familles et tuteurs (courrier, contenant aussi les bulletins de vote), et personnes accompagnées (affichage en établissement et présentation).
 - JUSQU'AU 4 AVRIL inclus** RÉCEPTION DES BULLETINS DE VOTE des familles et tuteurs (envoi par courrier, dépôt en établissement, remise dans les cahiers de correspondance...).
 - LE 7 AVRIL** ORGANISATION DU VOTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS pour les personnes accompagnées.
 - LE 7 AVRIL** DÉPOUILLEMENT en présence du Directeur, d'un représentant des familles ou tuteurs sortant et d'un représentant des personnes accueillies du CVS sortant.
 - AVANT LE 11 AVRIL** DIFFUSION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU CVS aux familles (courrier), tuteurs (courrier) et personnes accompagnées dans l'établissement (affichage).
 - AVANT LE 10 MAI*** PREMIÈRE RÉUNION DU CVS AVEC SES NOUVEAUX MEMBRES et élection du Président et du Co-président parmi les familles, tuteurs et personnes accompagnées.
- * Le premier CVS a en principe lieu 15 jours après les élections. En raison des vacances scolaires, un délai supplémentaire est prévu dans le cadre des élections 2016.



LA PARTICIPATION DE TOUS



LE RÔLE DE LA COMMUNICATION ADAPTÉE

La notion de « communication adaptée » prend tout son sens dans le cadre des CVS. Que ce soit au moment de l'organisation des élections au sein des établissements pour présenter les candidats ou recueillir les votes, ou bien lors de la restitution des CVS, avec des compte-rendus accessibles, il faut réfléchir à la mise en place de supports spéciaux. Phrases courtes, taille de police augmentée, images, photos, pictogrammes...

Pour permettre au CVS de remplir sa fonction, il est essentiel de travailler, au sein de chaque établissement, à la construction d'une « culture de la participation ». Cela passe par la mise en place d'outils d'accompagnement adaptés, notamment pour les personnes déficientes intellectuelles.

Le choix est vaste et les supports doivent donc être conçus pour et avec les personnes accompagnées. Il ne s'agit pas de rendre les personnes autonomes dans la « lecture » de ces supports, mais de créer des outils qui facilitent la compréhension et la mémorisation, avec l'aide d'une tierce personne.

FORMER LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES MEMBRES DES CVS

Encourager l'élection de Présidents ou Co-présidents parmi les personnes que nous accompagnons, c'est une chose. Encore faut-il leur fournir les clés pour assumer pleinement leur rôle... C'est pourquoi l'Adapei 69, via son Pôle formation, propose aux personnes handicapées membres de CVS de suivre une formation dédiée « Exercer une fonction

de représentation dans les instances de concertation ». Elle doit leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement du CVS, d'être capable de se positionner au sein du dispositif et de tenir leur rôle de porte-parole. Organisée sur deux jours (1,5 jour de module principal et 0,5 jour de restitution et de retour sur expérience plus tard), cette formation s'adresse aux travailleurs d'Esat et EA, et devrait être étendue à un public plus large dès 2016. »



« Sans prétendre à la perfection, il s'agit de progresser en permanence, d'aller dans le bon sens pour s'adapter aux problématiques de communication de tous les publics. »

Renée Mériaux, Vice-présidente à l'Action associative, responsable de la Commission Suivi des CVS

TÉMOIGNAGE

Laila Rhadari, représentante des travailleurs de l'Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin)



« C'est très important de savoir ce qu'il se passe dans l'Esat, connaître les décisions, les manifestations organisées par l'Association et avoir des réponses à nos questions. C'est dans ma nature : j'aime bien dire ce que je pense et j'aime bien écouter

les collègues pour connaître leurs questions. Il ne faut pas avoir honte de parler. Même si ce n'est pas toujours facile, on a parfois peur de poser des questions qui dérangent !

Comment je prépare le CVS ? Je vais voir les travailleurs et je note leurs questions. La monitrice relit et réécrit les questions si besoin. Je les tape sur ordinateur à la maison et l'ordre du jour est affiché en salle de CVS. Au niveau du compte-rendu, le texte pourrait être écrit plus gros, avec des images pour ceux qui ne savent pas lire. Quand on voit une feuille avec seulement du texte, on n'a pas envie de lire. Avec les images, les gens s'intéressent plus ! »



CVS, MODE D'EMPLOI

Quelles sont les règles du CVS ? Comment favoriser l'expression des personnes accompagnées ? Qu'attend-on du compte-rendu ?... Retrouvez ici les clés pour un CVS qui remplit ses objectifs, en trois étapes.



COUPS DE POUCE

ASSOCIER TOUTES LES PERSONNES À LA PRÉPARATION DU CVS

- Proposer aux représentants au CVS des personnes accompagnées de rencontrer les autres personnes de l'établissement en petits groupes.
- Organiser des groupes de parole et temps d'expression pour encourager l'expression de tous.
- Inviter d'autres personnes de l'établissement au CVS.

SOUTENIR LES REPRÉSENTANTS DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Nommer un professionnel référent pour accompagner les représentants des personnes accueillies au CVS dans leur mission.
- Adapter l'organisation (matin, début d'après-midi...) et la durée des CVS (respect des horaires...)
- Faire en sorte que le CVS soit un moment convivial.

RENDRE LE COMPTE-RENDU COMPRÉHENSIBLE

- Concevoir des compte-rendus adaptés au public accueilli (mots simples, éviter les abréviations, texte plus gros, images, photos...)
- Relire le compte-rendu avec les personnes membres du CVS, pour vérifier qu'il est facile à comprendre.
- Prévoir une lecture du compte-rendu expliquée par les éducateurs, moniteurs, etc...



ÊTRE REPRÉSENTANT AU CVS

Être représentant des personnes accompagnées

Qui ?

Toute personne accompagnée au sein de l'établissement ou du service concerné (âgée de plus de 11 ans en IME) est éligible sans condition de durée de séjour, ni de capacité juridique.

Les représentants de personnes accueillies peuvent, autant que de besoin, se faire assister d'une tierce personne.

Focus sur son rôle

- Être le porte-parole des personnes accompagnées dans l'établissement.
- Motiver le dialogue et l'expression des attentes.
- Collecter les informations et partager les interrogations lors du CVS.
- Rendre compte des réunions aux personnes accompagnées dans l'établissement.

Être représentant des familles (non tuteur)

Qui ?

Toute personne dite « référent » de la famille de la personne accueillie à qui le Directeur de l'établissement se réfère en cas de décisions à prendre concernant cette personne et qui n'est pas son représentant légal : le plus généralement ce sont des membres de la famille de la personne accueillie, mais une personne amie de la famille peut également être représentante des familles référent au CVS.

DÉCOUVREZ ...



Le CVS pour tous, un guide entièrement conçu en facile à lire et à comprendre, réalisé par l'association Nous Aussi.

Plus d'informations : www.nousaussi.org

Être représentant légal des personnes accueillies (tuteurs) :

Qui ?

Tout représentant légal d'un majeur, qui peut être un parent ou le représentant d'une association tutélaire.

Être représentant de l'Association

Qui ?

Le représentant de l'Association est un parent ou ami, qui n'a aucun lien familial avec les personnes accueillies dans l'établissement, mandaté par le Conseil d'administration de l'Adapei 69.

Focus sur son rôle

- Être le garant de la volonté politique, du Projet associatif et des valeurs de l'Association.
- Être le relais des informations concernant l'Association.
- Soutenir les personnes missionnées.
- Veiller à l'organisation d'une réunion annuelle des familles.
- Être le médiateur, si nécessaire, entre les professionnels, les personnes accompagnées et les familles et faire le lien avec le service de l'Action associative.

Être représentant du personnel

Qui ?

Les représentants sont élus, parmi l'ensemble des personnels, par les membres du Comité d'entreprise ou, à défaut, par les délégués du personnel, ou encore par les personnels eux-mêmes s'il n'existe pas d'instance représentative du personnel.

Être président de CVS

- En lien étroit avec le Co-président, le Président de CVS impulse une dynamique d'échanges au sein du CVS. Assisté par le Directeur ou son représentant, il assure l'expression et l'écoute des représentants des personnes accueillies.
- Il convoque le CVS, fixe l'ordre du jour des séances, signe le compte-rendu et veille à ce que les informations transmises soient claires et compréhensibles par tous, en s'appuyant notamment sur les personnes en situation de handicap membres du CVS.

TÉMOIGNAGE

Charlotte Vayssière, Présidente de CVS à l'IME Les Coquelicots (Meyzieu)
 « Avant de devenir présidente de CVS il y a 3 ans, je participais déjà en tant qu'invitée. Être Présidente de CVS demande un certain investissement, mais je ne suis pas seule. Je suis en lien direct avec l'équipe, la secrétaire est une aide précieuse, pour les ordres du jour, les convocations, et les compte-rendus bien sûr. C'est le rôle du Président de CVS et de tous les représentants au CVS d'encourager la participation des familles comme des personnes accompagnées, et de soutenir la participation des jeunes représentants au CVS. Pour cela, il faut être attentif à la préparation et à la restitution du CVS. Nous avons mis en place deux formes de compte-rendus. Le premier, écrit, est envoyé aux familles. Le second se fait par oral, deux semaines après chaque CVS. En présence de tous les enfants de l'établissement, les deux jeunes représentants posent les questions qui les concernent et je leur réponds. Ça les intéresse beaucoup, d'ailleurs ils sont nombreux à se présenter lorsqu'il faut renouveler des membres. »

► RÉFLEXION

L'IME LE BOUQUET EN HARMONIE AVEC LA NATURE !

Depuis plus d'un an, l'Institut médico-éducatif Le Bouquet développe des activités en lien avec la nature, en s'appuyant sur son environnement direct privilégié, puisque l'établissement dispose d'un parc de plusieurs hectares regorgeant de possibilités. Citons l'arrivée de chèvres et de boucs nains, l'installation de bacs de compost et l'ouverture d'un atelier ruche, pour le plus grand bonheur des jeunes. Focus sur les abeilles de l'IME...



L'aventure de l'atelier ruche a débuté en septembre 2014. Elle est née d'une réflexion dans l'air du temps autour de la protection des abeilles, de la diminution de l'usage de pesticides, et du constat d'une faune et flore très riches autour de l'établissement, idéales pour les insectes en tout genre.

Encadrés par leur éducateur technique spécialisé (et passionné !) Pierre, les jeunes ont pris activement part à cette activité, du montage de la ruche, achetée en kit, à la surveillance et l'alimentation des abeilles cet hiver.

APPRENTISSAGES MANUELS ET DÉCOUVERTE D'UNE MICRO-SOCIÉTÉ

Le « corps », la « hausse », la « planche d'envol », l'assemblage des cadres avec le fil de fer adapté, l'installation du courant faible intensité... Les jeunes ont relevé avec brio le défi de monter, de A à Z, la ruche qui abrite aujourd'hui les 4000 à 6000 abeilles.

VIGILANCE ET INTÉGRATION DE RÈGLES NOUVELLES

La deuxième étape a commencé après l'arrivée de l'essaim en avril 2015. « Des échanges avec l'IME Le Grapillon (Alged), qui possède des ruches également, nous ont permis de prendre confiance dans le projet ». Car l'entretien d'une ruche exige une vigilance de tous les instants, que ce soit face aux maladies et parasites, qu'il faut traiter, que pour nourrir les abeilles. Sans oublier la sécurité. « Nous avons des tenues spéciales, totalement hermétiques. Les jeunes connaissent les limites à ne pas dépasser et les règles d'intervention. Il ne faut pas aller voir la ruche par temps d'orage ou si l'on est trop parfumé par exemple... C'est un projet très intéressant, où les choses se construisent progressivement et demandent une grande attention. On travaille sur le vivant, il y a donc une part d'imprévu. C'est aussi une activité idéale pour donner envie aux jeunes de pratiquer une activité technique par le biais de la nature », conclut l'éducateur.

DÉVELOPPER LA CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE DES JEUNES

Si l'ensemble des nouvelles activités orientées « nature » implique l'apprentissage de nouvelles connaissances, elles contribuent également à développer la sensibilité environnementale des jeunes accompagnés. En faisant le choix d'accueillir des boucs, une chèvre (et bientôt des chevreaux !) et d'installer des bacs à compost pour l'ensemble de l'établissement, l'IME se positionne en effet en faveur de méthodes « douces » pour l'entretien de son environnement et la valorisation de ses déchets.



« Durant cette première phase, nous avons alterné cours pratiques et théoriques », explique Pierre, éducateur spécialisé en charge du projet. « Cela a permis aux 6 jeunes de bien se représenter la ruche, tout en déployant les gestes techniques pour la monter dans les règles de l'art. » Des séances qui auront été essentielles pour bien comprendre le fonctionnement des abeilles, leurs missions et cycles de vie très particuliers. « Les jeunes ont découvert une micro-société très bien organisée et optimisée, très complexe », complète Pierre.



► REPORTAGE

BIENVENUE AU NOUVEAU FOYER JODARD !

Des mois qu'ils attendaient ce moment ! Les 55 résidents du Foyer d'hébergement Jodard se sont installés dans un bâtiment flambant neuf, après trois journées de déménagement, du 7 au 9 septembre dernier, laissant (juste) derrière eux leur ancien Foyer, qui devrait prochainement être démol.



S'ADAPTER AUX PROJETS INDIVIDUELS
L'emménagement dans le « nouveau Jodard », situé en face de l'ancien, était très attendu de tous, d'autant plus que les résidents et les équipes pouvaient suivre en direct l'avancée des travaux depuis plusieurs mois. Mais cette proximité n'impliquait pas seulement de déplacer les meubles et les cartons. Cet événement a été l'occasion de revoir l'organisation du Foyer, en tenant compte des souhaits

de chacun, des affinités, des projets individualisés et d'autres facteurs tels que le vieillissement des uns et une plus grande autonomie des autres. Une nouvelle répartition qui a nécessité une grande modularité, rendue possible grâce aux différents types d'hébergement qu'offre l'établissement, et surtout un travail d'équipe important de réflexion sur la place de chaque résident dans la nouvelle structure.

C'est ainsi que Philippe, qui vivait jusqu'alors en appartement, a intégré dans le nouveau bâtiment une chambre au sein d'un groupe collectif, et « rayonne », selon les mots de Marie-Pierre, éducatrice spécialisée. Cette dernière cite aussi l'exemple d'un couple, dont le niveau d'autonomie nécessitait de vivre en groupe et qui a pu poursuivre son projet de vie à deux en intégrant une chambre et un studio jumelés au sein d'une unité collective.



UN DÉMÉNAGEMENT BIEN ACCOMPAGNÉ
« Le déménagement a demandé un travail énorme de préparation », explique Marie-Pierre. « Il a fallu anticiper les besoins en nouveau mobilier, acheter les meubles avec les résidents, faire du tri aussi, les aider à sélectionner. Un collègue éducateur a même réalisé des maquettes en 3D pour un grand nombre d'entre eux, afin de matérialiser les logements aménagés et anticiper

l'emplacement du mobilier. C'était important de les accompagner de A à Z, jusqu'au montage des meubles ». Au-delà de cet aspect matériel, le déménagement a impliqué des mouvements au niveau de l'accompagnement éducatif, comme en témoigne Marie-Pierre : « Il y a un temps d'adaptation nécessaire, pour les résidents comme pour l'équipe ! Nous apprenons encore à nous connaître, nous mettons en place de nouvelles organisations et de nouveaux outils au sein des groupes. Des rencontres régulières ont été organisées, afin de répondre à la multitude de questions qui se posaient : qui fait quoi dans l'unité ? Comment est organisé le service ? Comment se passe l'entretien des chambres ? Nous devons prendre le temps de reconstituer le fonctionnement avec chacun et avec le groupe » conclut l'éducatrice.

FICHE D'IDENTITÉ

- **42 chambres** avec espace toilette et 16 studios
- **4 unités** dont les noms sont un clin d'œil aux impasses du lotissement : Lilas, Iris, Acacias, Cerisiers
- **Des unités collectives dotées d'une salle de bain commune** utile pour les soins, d'une cuisine et d'un salon, de locaux pour le linge, d'une buanderie, d'un bureau pour les veilleurs et d'une terrasse.
- **Des chambres et studio modulables** pour s'adapter aux degrés d'autonomie et situations de vie des résidents : chambre seule, studio seul, chambre jumelée avec une autre chambre, chambre jumelée avec un studio, en groupe collectif ou non.
- **Une salle « Agora »** destinée aux activités, rencontres et réunions.
- **Un pôle administratif** : direction, secrétariat, assistante sociale, infirmerie, psychomotricienne, salles de réunion.

CONTACT

Directeur
Jean-François Teil
Chef de service éducatif
Patrick Baes
5 impasse des Cerisiers
69240 Thizy-les-Bourgs
T. 04 74 64 31 62
jodard@adapei69.fr

Merci !

De nombreuses personnes sont venues prêter main forte pour cette occasion spéciale aux résidents et à l'équipe : familles, bénévoles, membres de l'association affiliée l'Agihb, mais aussi des habitants des environs, comme les conscrits de Maurice Perraud, un ancien résident né en 1954. Un grand merci à tous !

PAROLES DE RÉSIDENTS



Le déménagement, c'était fatigant, les éducateurs m'ont aidée. Avant, j'avais une chambre au 4^e étage. Ce n'est pas pareil, je n'ai pas encore l'habitude. Mais c'est bien mieux, c'est plus grand, c'est en meilleur état. Ici, j'ai une douche, des toilettes, un lavabo. Avant il fallait partager, ce n'était pas évident.

Cathy, en chambre seule



On avait 3 pièces, c'était plus grand, mais on préfère être ici quand même. Il fait moins froid, il y a moins de bruit, avant on entendait beaucoup plus les autres. Et puis c'est mieux installé, on a des placards, et c'est plus beau aussi. On a aussi une terrasse qu'on va aménager pour manger dehors. Ça faisait longtemps qu'on voyait le bâtiment monter, on était pressé de venir. Rien ne nous manque de l'ancien Jodard !

Brigitte et Thierry, en chambre et studio jumelés

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer Les Tournesols (Toussieu)

RENOUVELER LES ACTIVITÉS POUR S'ADAPTER AUX BESOINS DES RÉSIDENTS

Depuis fin septembre 2015, le Foyer de vie Les Tournesols propose aux résidents une palette d'activités entièrement repensée, pour s'adapter le plus finement possible aux besoins et au rythme de chacun.



Théâtre, handi-danse, cirque, ateliers cognitifs, tablettes tactiles... Les activités nouvelles ne manquent pas au Foyer de vie Les Tournesols depuis quelques mois. Mais la nouveauté réside surtout dans la mise en place d'une organisation plus structurée, imaginée par l'équipe éducative pour fournir à l'ensemble des résidents un accompagnement ajusté. Ainsi, un important travail préparatoire, portant tant sur les projets individualisés des résidents, que sur les plannings d'intervention des professionnels et l'identification d'intervenants extérieurs, a été mené en amont. Cette démarche, axée autour du besoin de la personne, a nécessité de la part de toute l'équipe un investissement important. Et le jeu en vaut la chandelle. Les unités partagent désormais le même planning,

une transversalité qui permet aux résidents de s'ouvrir à d'autres éducateurs. Cette nouvelle organisation a permis de pérenniser les activités et d'élargir certains ateliers à tous les groupes. D'autres activités ont été retravaillées pour être accessibles au plus grand nombre, même les moins autonomes. C'est le cas de l'équithérapie, avec une calèche qui vient désormais dans l'enceinte de l'établissement, à la rencontre des résidents qui se déplacent moins facilement à l'extérieur. Ces premiers mois de mise en place, marqués par des changements importants, tant pour les équipes que pour les personnes accompagnées, semblent en tout cas plus que concluants, comme en

témoigne Sophie, éducatrice spécialisée : « On redécouvre certains résidents. On note une énergie différente au quotidien. Certains paraissent métamorphosés ».

EMMAÛS, UNE ACTIVITÉ SURPRENANTE !

Faire du tri chez Emmaüs, voilà une activité originale et dont les résidents participants retirent de réels bénéfices. Ici, en faisant du tri, du nettoyage, la question du lien vers l'extérieur et du travail sont mis en avant. Et les résidents en retirent une grande fierté.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : SAVS Pluriel (Tassin-la-Demi-Lune)

LE SAVS SENSIBILISE LE GRAND PUBLIC AU HANDICAP PSYCHIQUE



Samedi 10 octobre, le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de Tassin, participait à la Journée mondiale de la santé mentale, en collaboration avec le Conseil local de santé mentale (CLSM) de Lyon 9^e et l'Association départementale de l'éducation pour la santé (ADES) du Rhône.

À cette occasion, Pascal Amiral et Christophe Vieillard, deux personnes du service, et leur accompagnatrice sociale Valérie Tholance, animaient un stand d'information à la bibliothèque de La Duchère, avec d'autres acteurs du CLSM. Pour sensibiliser le grand public, le SAVS a choisi de projeter le film réalisé pour l'inauguration de la Résidence Plurielle en mai dernier, dans lequel les résidents du domicile collectif et les personnes accompagnées par le SAVS parlent de leur quotidien. Les autres acteurs du CLSM ont utilisé d'autres supports : photos, jeu, arbre aux idées reçues. Une belle occasion de destigmatiser le handicap psychique.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME L'Oiseau Blanc (Décines-Charpieu)

EXPOSITION AVEC LE CAJ DE PARILLY

Depuis trois ans, des jeunes de l'Institut médico-éducatif L'Oiseau Blanc prennent part à une activité commune papier mâché avec des adultes du Centre d'accueil de jour de Parilly. Cette année, ce travail a débouché sur l'organisation d'une exposition au Toboggan de Décines-Charpieu.



Durant toute l'année scolaire 2014-2015, Émilie, Stéphanie, Grégory, Audrey et Morgane, comme d'autres jeunes de l'IME L'Oiseau Blanc avant eux, se sont rendus au CAJ de Parilly une fois par semaine. L'objectif de cette démarche étant d'amorcer leur passage vers le secteur adulte et de leur en fournir une meilleure connaissance et une première expérience,

en leur donnant l'occasion d'intégrer un groupe du CAJ et de participer à une activité commune, le papier mâché.

Nouveauté cette année : le travail effectué tout au long de l'année a donné lieu

à l'organisation d'une exposition des œuvres réalisées au centre culturel Le Toboggan de Décines-Charpieu, du 15 au 26 septembre dernier. Ce fut l'occasion de valoriser le travail des jeunes de cet atelier auprès du grand public.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Esat La Courbaisse (Lyon 8^e)

RUN IN LYON 2015

3 usagers et 9 professionnels se sont retrouvés le 4 octobre 2015 pour participer aux 10 kilomètres de la fameuse course de Lyon, sous un soleil radieux et au milieu de 14 000 personnes !

Cet événement sportif majeur était l'occasion de partager un moment de convivialité tout en découvrant la ville de Lyon sous un jour nouveau. Personnes accompagnées, moniteurs d'ateliers, infirmière, responsable d'exploitation, chef de production et chef de service médico-social ont su démontrer des qualités d'engagement et de persévérance pour boucler ce parcours dans des temps remarquables. Vu le succès rencontré et la joie des participants à l'arrivée, nul doute que l'initiative devrait être reconduite en 2016 !

Hyacinthe, travailleur de l'Esat La Courbaisse, nous en dit plus sur sa participation...

VOUS ENTRAÎNEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT ?

Je m'entraîne 3 fois par semaine dans un club à côté de chez moi. Je fais des séances de « fractionné » et aussi beaucoup de gainage, j'écoute les consignes de mon entraîneur. Je progresse vraiment.

POUVEZ-VOUS NOUS RÉSUMER VOTRE COURSE ?

J'ai mis 45 minutes pour faire ce 10 km, je suis très satisfait de mon temps. Je me suis senti bien pendant toute la course, j'ai même réussi à accélérer à la fin. Je ne me suis pas arrêté au ravitaillement mais j'ai apprécié celui de l'arrivée. Je me suis un tout petit peu étiré en arrivant et le lendemain je n'avais pas de douleurs ni de courbatures. J'ai bien récupéré ! Je vais bientôt faire le 10 km de Vénissieux. Mon objectif, c'est le marathon de Marseille en mars 2016.

QUELS CONSEILS DONNER À VOS COLLÈGUES QUI AIMERAIENT SE LANCER SUR UNE COURSE DE CE TYPE ?

Il faut bien s'entraîner et s'hydrater pour ne pas être blessé. Il faut commencer progressivement et faire des 5 km et des 10 km avant de vouloir faire plus, comme des semi-marathons et des marathons. Au début ce n'est pas simple, il faut s'accrocher et se motiver à courir, même en hiver !



► Hyacinthe et Éric, de retour de la course, brandissent fièrement leur t-shirt.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer d'hébergement Jodard, Résidence Les Madeleines, SAVS de Thizy (Thizy-les-Bourgs)

THIZY BIEN REPRÉSENTÉ À LA COURSE NATIONALE DE L'INTÉGRATION DE MARSEILLE !

Dimanche 11 octobre 2015, une trentaine de personnes accompagnées au Foyer Jodard, à la Résidence Les Madeleines et au SAVS de Thizy ont participé à une course à pied mythique à Marseille : la Course nationale de l'intégration, organisée par l'association de sport adapté locale.



Les résidents ont pris un grand bol d'air ensoleillé les 10 et 11 octobre à Marseille, alors qu'ils participaient à la 32^e édition de la Course nationale de l'intégration, qui rassemble chaque année plus de 4000 personnes, sportifs confirmés ou novices âgés de 14 à 99 ans, personnes en situation de handicap (tous types de handicap) ou non. Arborant un brassard noir sur le bras gauche, en hommage à Didier Micos, éducateur sportif au Foyer Jodard décédé récemment, les résidents ont fait preuve d'une grande endurance et ont tous terminé fièrement les 5 km de la course.

Cette escapade fut également l'occasion pour eux de découvrir quelques points incontournables de Marseille durant la course (Jardins du Pharo, Corniche...) et même de prendre part à une soirée dansante le samedi soir sur la plage du Prado.

Saluons toute l'équipe de coureurs pour leur capacité d'adaptation et leur bonne humeur durant ce weekend sportif !

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer de vie et d'hébergement Le Verger (Caluire-et-Cuire)

VOYAGE EN ITALIE AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE

Une délégation du Foyer Le Verger, composée de la Directrice Pierrette Cino et du Chef de service Roberto Gionta, s'est rendue les 19 et 20 septembre dernier à Nichelino, une ville proche de Turin, dans le cadre d'un voyage du Comité de jumelage de Caluire-et-Cuire.



► Nichelino, à proximité de Turin en Italie

À cette occasion, ils ont pu visiter une structure accueillant des personnes en situation de handicap avec laquelle ils avaient déjà pris contact. L'objectif étant de développer des relations avec le Foyer Le Verger et pourquoi pas d'organiser prochainement un voyage avec les résidents du Foyer d'hébergement.

PIERRETTE CINO REVIENT SUR CETTE INITIATIVE.
« Depuis plusieurs années, nous avons exprimé le désir de communiquer avec des associations et des établissements accueillant

des personnes en situation de handicap mental en Italie, pour nous inscrire dans une dynamique d'ouverture dans notre environnement municipal et européen, développer des échanges de pratiques avec les institutions italiennes et permettre aux résidents de nos deux villes de se rencontrer. Le cadre du Comité de jumelage de Caluire, jumelée avec Nichelino, à la périphérie de Turin, nous est apparu pertinent.

La Ville de Caluire accueillera en juin 2016 une délégation de Nichelino et organisera plusieurs manifestations pour fêter les 10 ans du Comité de jumelage. En septembre 2016, les Caluirards iront à Nichelino. Nous espérons vivement être des leurs pour ces deux temps forts. »

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS :
Esat Jacques Chavent (Lyon 7^e)

PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DES CONFLUENCES

Après avoir visité le Musée des Confluences de Lyon au mois de juillet dernier, les travailleurs de l'Esat Jacques Chavent ont accueilli le 9 novembre dernier au sein de leurs ateliers plusieurs médiateurs du musée.

Cette rencontre à l'Esat intervient dans le cadre de journées de formation organisées par CARPAccess, association filiale du CARPA (Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité). À cette occasion, les médiateurs du musée ont été sensibilisés aux problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap mental et ont eu l'occasion de visiter l'Esat Jacques Chavent.



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME Pierre de Lune (Saint-Priest)

LE NOUVEL IME OUVRE SES PORTES À SAINT-PIRIEST !



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS :
IME L'Oiseau Blanc (Décines-Charpieu)

DEUX NOUVEAUX GROUPES D'ENFANTS À L'IME L'OISEAU BLANC



En répondant à un appel à candidature de l'ARS (Agence régionale de santé) Rhône-Alpes, l'Adapei 69 a permis l'ouverture de 8 places pour 9 jeunes enfants avec autisme dits « sans solution », au sein de l'Institut médico-éducatif L'Oiseau Blanc.

Les 8 places d'accueil séquentiel ont été créées en deux temps, puisque 6 d'entre elles ont vu le jour à la rentrée de septembre 2015, tandis que les 2 dernières ont été ouvertes en janvier. Deux groupes ont été constitués, chacun encadré par deux éducateurs formés aux méthodes d'accompagnement de l'autisme. Les enfants, répartis par âge, ont rejoint des salles spécialement aménagées composées chacune d'un espace d'activités, d'espaces individuels, d'une salle de calme, et équipées de matériel et mobilier adaptés.

Après quelques semaines, ces enfants, auparavant en hôpital de jour, à la Halte de Montabert ou bien en famille sans solution adaptée, semblent s'être très bien faits à leur nouvel environnement, accompagnés par des équipes soucieuses de les apaiser et leur apporter du bien-être, afin de faciliter leur accès aux apprentissages.

Le temps est venu pour tous les enfants de l'Institut médico-éducatif de transition Pierre de Lune, jusqu'alors répartis sur deux sites (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et Toussieu), ainsi que les enfants accueillis à la Halte de Montabert de Décines-Charpieu, de rejoindre leurs nouveaux locaux, flambants neufs.

Situé sur la commune de Saint-Priest, le nouvel établissement a été pensé pour être parfaitement adapté au public d'enfants avec troubles du comportement et permettra aux équipes de professionnels de profiter de ce rapprochement géographique pour mettre en place de nouvelles synergies de travail.

► SPORTIVEMENT VÔTRE : Foyer d'hébergement Le Verger (Caluire-et-Cuire)

TOURNOI DE FOOT INTER-FOYERS 2015



Le 14 juin dernier à Sathonay-Camp s'est tenue la première édition du tournoi de football inter-foyers pour personnes handicapées mentales, organisée par le Foyer Le Verger de l'Adapei 69. L'équipe du Verger nous raconte ce bel événement.

Une Marseillaise chantée en chœur, un coup de sifflet, et hop, voilà le coup d'envoi de la 1^{ère} édition du tournoi de football inter-foyers. 10 matchs ont été disputés ce jour-là, sans incident et sans tension, avec sourire, respect et fairplay.

C'était un grand moment de rencontre, de partage et surtout de sport ! 6 établissements ont joué le jeu : les foyers de l'Adapei 69 Le Verger (Caluire-et-Cuire), L'Étape (Vénissieux), Le Grand Large (Décines), Santy (Lyon 8^e), mais aussi les foyers Gallieni (Villeurbanne) et L'Île Barbe (Caluire-et-Cuire). L'événement a rassemblé une cinquantaine de joueurs et de nombreux supporters, parmi eux des entraîneurs de football venus repérer de potentiels joueurs pour leurs clubs. Deux joueurs ont d'ailleurs été recrutés à l'issue du tournoi !

La journée rythmée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, et c'est en

grande partie grâce aux membres de l'équipe d'animation composée de résidents (accueil, sécurité, coordination, service, animation musicale), qui avait déjà fait preuve de ses qualités logistiques lors de l'Assemblée générale de l'Association le 8 juin dernier.

Tous les joueurs ont reçu une médaille, et un fanion de « l'Olympic Sathonay Football ». Le Foyer Gallieni, grand vainqueur du tournoi, a gagné la coupe qui sera remise en jeu l'année prochaine.



Un grand bravo et un grand merci aux établissements d'avoir répondu présents, un grand merci à la municipalité de Sathonay-Camp et à Monsieur Veullin, Président de l'Olympic Sathonay Football de nous avoir gracieusement prêté ses locaux et les terrains. Sans oublier tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à l'organisation de ce projet.

Nous donnons rendez-vous à toutes ces équipes l'année prochaine, et à toutes celles qui voudront s'y ajouter. L'organisateur de la prochaine édition pourra compter sur le soutien et la collaboration des membres du Foyer Le Verger.

À l'année prochaine !

► L'équipe du Foyer Le Verger

► DU CÔTÉ DES ESAT : Esat Jacques Chavent (Lyon 7^e)

LES SALLES PROPRES, UNE ACTIVITÉ ÉMERGENTE ET VALORISANTE

L'Esat Jacques Chavent a récemment été mis à l'honneur, dans le cadre de ses activités en « salles propres », par le réseau Gesat (réseau national du secteur protégé et adapté), à travers la publication d'un entretien avec Matthieu Lebleu, Directeur de l'Esat, paru dans la newsletter du réseau. Extraits dans ce numéro du Bulletin, pour comprendre la particularité de ces activités.

Une salle propre (selon la norme ISO 14644-1) est un espace clos, sécurisé et isolé, où des paramètres tels que la température, l'humidité et la pression doivent être maintenues à un niveau précis afin de minimiser la présence de poussières ou d'autres agents contaminants. Le premier objectif étant de protéger l'opérateur, le produit et l'environnement. Utilisées pour la recherche scientifique ou pour l'industrie, ces salles répondent à des normes spécifiques aux secteurs médical, cosmétique ou alimentaire.

POURQUOI AVOIR DÉVELOPPÉ CETTE ACTIVITÉ À L'ESAT JACQUES CHAVENT ?

Matthieu Lebleu : À Lyon, nous sommes entourés de sociétés opérant dans la pharmacie ou la parapharmacie. Coopérer avec ces entreprises passe par la maîtrise de cet environnement en salles propres. Notre localisation, à Gerland, au milieu



d'un bio-pôle technologique, n'a fait que conforter nos choix. De plus, cette activité présente un réel intérêt pédagogique pour les travailleurs.

JUSTEMENT, QU'EN EST-IL DE LA FORMATION DES TRAVAILLEURS ?

M.L. : Plus qu'une formation, c'est l'appropriation de règles rigoureuses d'habillement, d'hygiène, de marche en avant et de traçabilité. Ces règles apparaissent d'ailleurs plus structurantes que contraignantes pour nos travailleurs. En ce qui concerne les « profils » demandés pour ces activités, ces ateliers ne sont pas réservés aux plus autonomes. Nos lignes de production concernent des postes de travail qui peuvent aller de la production d'étiquettes par ordinateur en passant par la conduite de machines-outils plus ou moins automatisées jusqu'à la mise en barquettes pour la produc-



► Esat Jacques Chavent

tion alimentaire. Tous les travailleurs sont donc concernés. La formation des moniteurs aux diverses procédures est également un facteur de réussite important dans la mise en place d'une telle activité, la documentation représentant une partie cruciale du suivi de production.

EST-CE UNE ACTIVITÉ VALORISANTE POUR VOS TRAVAILLEURS ?

M.L. : Oui, bien sûr. Non seulement ils évoluent dans un environnement qualitatif pour toutes les raisons d'hygiène et de sécurité évoquées, mais également de par la nature des produits. Pour les denrées alimentaires, ce sont des produits qu'ils connaissent, qu'ils retrouvent dans les rayons de la grande distribution. Pour la partie cosmétique, nous avons des produits à forte valeur ajoutée tels que ceux dédiés aux soins pour la personne, crèmes et lotions. Il y a aussi un autre effet valorisant, celui de pouvoir répondre, pour certains de nos ouvriers, à des demandes de mise à disposition au sein des entreprises de ce secteur.



Soutenez l'Adapei 69

Aidez-nous à défendre les droits des personnes handicapées mentales, en faisant un don à l'Adapei 69.



L'Adapei 69, Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales, est une association habilitée à recevoir des dons et legs.

Depuis près de 70 ans, elle soutient les familles et accueille les personnes handicapées mentales, enfants et adultes, au sein d'établissements et services spécialisés.

- ✓ SCOLARISATION
- ✓ EMPLOI
- ✓ ACCESSIBILITÉ
- ✓ ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES ADAPTÉS
- ✓ INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ

En soutenant l'association, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% de votre don.

(Dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Les dépassements de ce seuil sont reportables sur cinq ans.)

COUPON À RETOURNER À :

Adapei 69 – 75 Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 Lyon Cedex 03

JE FAIS UN DON DE :

- 20 €** (ce don me coûte réellement 6,80 €, après réduction d'impôts)
- 40 €** (ce don me coûte réellement 13,60 €, après réduction d'impôts)
- 60 €** (ce don me coûte réellement 20,40 €, après réduction d'impôts)
- 100 €** (ce don me coûte réellement 34 €, après réduction d'impôts)

MONTANT LIBRE :€

Règlement par chèque ci-joint n°

À l'ordre de **l'Adapei 69**

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

INDIQUEZ VOS COORDONNÉES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

L'Adapei 69, les personnes en situation de handicap mental, les familles et les bénévoles vous remercient pour votre aide précieuse.



En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Adapei 69 - 75 cours Albert Thomas - CS 33 951 - 69447 Lyon Cedex 03

► UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL



GUILLAUME LAFUMAS

Directeur du Foyer de vie La Platière
(Thizy-les-Bourgs)

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT DE REJOINDRE L'ADAPEI 69 EN TANT QUE DIRECTEUR EN SEPTEMBRE 2013 ?

J'ai débuté ma vie professionnelle en tant qu'infirmier dans une clinique de la région roannaise, tout en étant engagé comme sapeur-pompier volontaire. J'ai été responsable d'un service d'urgence, obtenu le diplôme de cadre de santé et choisi de réorienter ma carrière dans le médico-social auprès de nos aînés dépendants. J'ai volontairement intégré un EHPAD public (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) avec d'importants défis à relever, ce qui m'a permis d'acquérir d'autres compétences par les expériences de terrain (restructuration complète du travail, mise en place de la démarche qualité, des projets personnalisés...). Je me suis aussi engagé au sein du groupement de coopération sanitaire du roannais et dans la filière gérontologique où l'on a pu développer une nouvelle logique d'accompagnement de la dépendance face aux défis du vieillissement de la population. Nous avons œuvré pour promouvoir l'accompagnement des « parcours de vie » et l'étayage à l'entrée dans la dépendance par divers dispositifs qui sont tout à fait transposables dans notre secteur d'activité (répertoire des services, mise en place d'équipes mobiles, dispositifs MAIA de gestion des situations complexes...). J'ai ensuite obtenu un Master 2 à l'IFROSS pour devenir responsable d'établissement afin de pouvoir encore mieux contribuer à accompagner les parcours de vie de personnes dépendantes. J'ai choisi d'intégrer l'Adapei 69 car c'est une association familiale militante dont l'histoire et les valeurs font sens pour moi.

QUELLE IMAGE AVIEZ-VOUS DE L'ADAPEI 69 ?

Historiquement, les familles ont défendu les droits des personnes handicapées et permis de mettre en place des réponses adaptées aux besoins de leurs proches, je trouve cela remarquable. Les professionnels qui entourent au quotidien les résidents ont à cœur de les accompagner au mieux dans la bienveillance. Je me retrouve dans ces valeurs qui ont tendance à se perdre. Je souhaite travailler de concert avec les professionnels et les familles pour un accompagnement bienveillant des résidents. C'est tout naturellement que j'ai souhaité travailler plus en lien avec les parents lorsque j'ai rejoint La Platière en intégrant les familles aux travaux de la démarche qualité. En matière d'accompagnement, j'avais une idée plutôt préconçue. Je me figurais des parcours déjà très coordonnés et étayés entre les différentes structures, avec des outils standardisés partagés. En réalité, les parcours sont encore cloisonnés et nous avons une grande « ligne de route » qui se dessine devant nous pour répondre aux nouveaux besoins des résidents, au contexte de rationalisation budgétaire et à une nouvelle gouvernance de nos tutelles. J'ai connu les changements induits par nos tutelles dans le champ sanitaire et auprès des personnes âgées, je connais les évolutions qui vont nous toucher (nouvelle tarification, développement d'un système d'information, coordination des parcours des résidents, développement des compétences individuelles et collectives du personnel...) et serai à même d'accompagner les équipes et familles dans ce tournant.

QUELS DÉFIS VOUS ÊTES-VOUS FIXÉS POUR LE FOYER DE VIE LA PLATIÈRE ?

Ils sont multiples et parmi eux figure la poursuite de l'individualisation des accompagnements qui sont déjà très poussés au Foyer de vie. Je félicite d'ailleurs le personnel et l'encadrement pour le travail déjà accompli. Il s'agit désormais d'aller plus loin, par la conception d'un nouveau projet d'établissement qui sera décliné par unités en fonction des besoins spécifiques des résidents accueillis. Nous devons mieux prendre en compte les rythmes et souhaits de vie des résidents, poursuivre l'accompagnement à la santé, leur permettre de faire leur choix dans leur vie au sein de notre institution.

COMMENT Y PARVENIR ?

Nous avons fait un important travail d'analyse des besoins, par l'enquête de satisfaction auprès des familles, des résidents (en communication adaptée), avec les enseignements de l'évaluation interne et externe. Nous cherchons par la généralisation d'une communication adaptée à mieux connaître les souhaits des résidents. Une formation au « français signé » nous a laissé entrevoir d'autres perspectives pour les résidents non communicants. Nous avons déjà mis en œuvre des partenariats pour améliorer le parcours des résidents au niveau de la santé... Je pense qu'il faut favoriser une démarche participative et collaborative. Nous avons appliqué ce principe au moment de restructurer les espaces des unités de vie et le renouvellement du mobilier : les choix ont été partagés entre les résidents, les professionnels et les familles, pour concevoir un cadre de vie contenant, propice à un travail fonctionnel et convivial. De manière générale, la richesse de l'accompagnement se fédère dans les regards croisés des professionnels éducatifs, soignants, des résidents et des familles.

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

Allocation de base : 129,99 €
Compléments :
 - 1^{re} catégorie : 97,49 €
 - 2^e catégorie : 264,04 €, majoration spécifique parent isolé : 52,81 €
 - 3^e catégorie : 373,71 €, majoration spécifique parent isolé : 73,12 €
 - 4^e catégorie : 579,71 €, majoration spécifique parent isolé : 231,54 €
 - 5^e catégorie : 740,16 €, majoration spécifique parent isolé : 296,53 €
 - 6^e catégorie : 1 103,08 €, majoration spécifique parent isolé : 434,64 €

ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)

- **42,97 €** pour un couple
 - **51,05 €** pour une personne seule

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 807,65 €
 - Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 242,30 € (30 % de l'AAH)
 - Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
 - Complément de ressources : 179,31 €
 - Garantie de ressources : 986,96 €

Plafond de ressources annuel (revenu net catégoriel 2013) :

- Célibataire : 9 691,80 €
 - Couple : 19 383,60 €
 - Par enfant à charge : + 4 845,90 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIÈRE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 882,46 €
 - Taux partiel (MTP*40 à 70 %) : de 441,23 € à 772,16 €
 - Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

Tarifs de l'aide humaine :
 - Emploi direct d'une aide à domicile : 12,49 €/heure
 - Recours à un service mandataire : 13,74 €/heure
 - Recours à un service prestataire : 17,77 €/heure
 - Dédommagement d'un aidant familial : 3,67 €/heure
 - En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,51 €/heure dans la limite de 946,25€ ou si aide et présence permanente : 6,61 € dans la limite de 1135,50 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
 - Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
 - Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
 - Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans
 - Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
 - Aides spécifiques : 100 €/mois
 - Aides animalières : 3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :
 - 100 % si ressources inférieures ou égales à 26 473,92 €/an
 - 80 % si ressources supérieures à 26 473,92 €/an

EN ÉTABLISSEMENT Aide humaine dans le Rhône ou la Métropole :

- Par jour de présence : 3,08 €
 - Par jour de sortie : 30,80 €

Surcoûts liés aux transports :
 - Trajet domicile-établissement : maximum 12 000 €

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 800,00 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide : (brut et net CRDS déduit)
 - GIR 1 : 1 312,67 € (1.19*MTP), soit net 1 306,10 €
 - GIR 2 : 1 125,14 € (1.02*MTP), soit net 1 119,51 €
 - GIR 3 : 843,46 € (0.765*MTP), soit net 839,24 €
 - GIR 4 : 562,57 € (0.51*MTP), soit net 559,76 €

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel inférieur au plafond 9 601 €
Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel supérieur au plafond 9 601 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel
 - Personne seule : 720 €
 - 2 personnes : 1 081 €
 - 3 personnes : 1 297 €
 - 4 personnes : 1 513 €
 - Par personne suppl. : 288,15 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide :
 - Âgé de moins de 16 ans : 100 €
 - Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
 - Âgé de 50 à 59 ans : 350 €
 - Âgé de 60 ans ou plus : 550 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 973 €
 - 2 personnes : 1 459 €
 - 3 personnes : 1 751 €
 - 4 personnes : 2 042 €
 - Par personne suppl. : 389 €

MAJORATION POUR TIÈRE PERSONNE (MTP)

- 1 103,08 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

Base mensuelle (BMAF) : 406,21 €

FORFAIT HOSPITALIER

- **18 € / jour** pour hospitalisation
 - **13,50 € / jour** pour hospitalisation psychiatrique

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Personne sans activité professionnelle
 Montant forfaitaire maximum Brut/Net après abattement forfait logement :
 - Personne seule : 524,16 €/461,26 €
 - Femme enceinte sans enfant : 673,08 €/610,18 €
 - Parent isolé + 1 enfant moins de 3 ans : 897,44 €/771,64 €
 - Couple sans enfant : 786,24 €/660,44 €
 - Parent isolé + 2 enfants moins de 3 ans : 1 121,00 €/965,33 €
 - Couple avec 1 enfant : 943,49 €/787,82 €
 - Couple avec 2 enfants : 1 100,74 €/945,07 €
 - Par enfant supplémentaire à charge à partir du 3^e : 205,55 €/205,55 €
 - Parent isolé par enfant supplémentaire : 224,36 €/224,36 €

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62% des revenus professionnels
 - Ressources du foyer et forfait logement

Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

MILIEU ORDINAIRE

Montant horaire : minimum 9,61 €/heure (SMIC)

MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)

Montant horaire : minimum 5,29 €/heure et maximum 10,57 €/heure, soit entre 55 et 110 % SMIC

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

Montant horaire : 9,61 €/7,49 €

Rémunération mensuelle base 151,67 heures :

1 457,52 €/1 136,72 €

MINIMUM GARANTI

Montant horaire : 3,52 €

PLAFOND MENSUEL

Tranche A brute : 3 170 €

CARNET FAMILIAL

→ 22 MARS 2015

Décès d'**Hervé Berthet** à l'âge de 49 ans, accueilli à l'Accueil de jour de la MAS Paul Mercier depuis 25 ans.

→ LE 21 SEPTEMBRE 2015

Décès de **Mme Bussy Meyerie**, âgée de 77 ans, ancienne administratrice de l'Association, très impliquée dans l'accueil des familles. Sa fille est accueillie au Foyer de vie La Gaïeté.

→ LE 3 OCTOBRE 2015

Décès de **Mr Martinon** à l'âge de 85 ans, papa de Joëlle, résidente de l'unité Bahamas de la MAS Paul Mercier.

→ LE 10 OCTOBRE 2015

Décès de **Cécile Blumelfed** à l'âge de 49 ans, accompagnée au FAM Les Tournesols depuis l'ouverture de l'établissement, fille de Madeleine Domalzon, qui fut administratrice de l'Association.

→ LE 29 OCTOBRE 2015

Décès de **Éric Alberola** à l'âge de 43 ans, bénévole qui a assuré pendant de nombreuses années la sonorisation de la fête d'été et du bal de l'Adapei 69, au sein de la Commission Animations festives.

→ LE 7 NOVEMBRE 2015

Décès de **Shandara Hem**, résident de la MAS Jolane sur l'unité Garance, à l'âge de 37 ans.

→ LE 8 NOVEMBRE 2015

Décès de **Jérôme Bernasconi**, à l'âge de 38 ans. Jérôme était accompagné à la MAS Paul Mercier depuis avril 2013.

→ LE 24 NOVEMBRE 2015

Décès de **Fayçal Ghodbane**, à l'âge de 43 ans, travailleur à l'Esat Léon Fontaine depuis 21 ans.

→ LE 30 NOVEMBRE 2015

Décès de **Cécile Melet**, âgée de 16 ans et accueillie à l'IME les Sittelles depuis décembre 2012.

→ DÉCEMBRE 2015

Décès de **Mr Trouillet**, qui fut le premier directeur de l'IME Le Bouquet.

HOMMAGES

→ 12 AOÛT 2014

RAYMOND GAUTHIER

Ancien secrétaire général

Participer à notre Association favorise la rencontre d'êtres exceptionnels tels Paulette Sanlaville, Colette Meihaud, Pierre Lavigne, Gérard Calvet... Raymond Gauthier a été de ceux-là et c'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès. Au nom de notre Association, je tiens à rendre hommage à son engagement associatif exemplaire. Ce fut un Secrétaire général rigoureux, précis, délicat, traitant avec efficacité tous les dossiers qui relevaient de sa mission, et doué d'une intelligence pleine de clairvoyance et de bon sens. Merci à lui pour tout ce qu'il a donné, et sincères condoléances à sa femme Jeanine et son fils Denis.

► Renée Mériaux, Vice-présidente en charge de l'Action associative

Lorsqu'Henri Clerc m'a proposé de venir rejoindre le Bureau de l'Association, la première personne que j'ai cherché à rencontrer a été Raymond Gauthier; je le connaissais par les soirées d'informations organisées sur le patrimoine et les mesures de protection juridique et je savais qu'il avait été Secrétaire général.

C'est lui qui m'a appris quelles étaient les responsabilités confiées à ce poste et aussi qui m'a expliqué l'importance et l'intérêt de représenter et de montrer une bonne image de notre Association à l'extérieur. Un grand merci à Raymond Gauthier pour tout ce qu'il a apporté à notre Association.

► Bruno Le Maire, Secrétaire général

→ LE 14 SEPTEMBRE 2015

DIDIER MICOS

Educateur sportif au Foyer Jodard et à l'Esat Bellevue (Thizy-les-Bourgs)

Didier Micos nous a quittés le 14 septembre 2015. Educateur sportif sur Jodard et l'Esat Bellevue, il nous laisse le souvenir d'un salarié investi et apprécié des résidents. Alors que l'ensemble des résidents et des salariés découvrent le nouveau foyer Jodard, nous pensons à Didier qui avait beaucoup travaillé sur la réflexion et la programmation du fonctionnement pour ce nouvel établissement... Le combat contre la maladie était trop inégal et nous avons aujourd'hui une pensée pour Christèle son épouse et ses deux jeunes enfants. Nous garderons à jamais l'image de son père 98 et de sa grosse voix qui se voulait rassurante pour nos résidents.

► Jean-François Teil, Directeur du Complexe Jodard / Les Madeleines

→ LE 24 SEPTEMBRE 2015

MONIQUE MOLINOZ

Ancienne orthophoniste de l'Association

Ce mardi de septembre, sous un ciel ensoleillé et parmi les corbeilles de fleurs toutes printanières, nous étions quelques-uns, famille et amis, pour accompagner Monique Molinoz, lors de son dernier voyage. Nous étions là pour saluer l'une des premières orthophonistes de l'Association. Dès 1969 Monique a fait toute sa carrière à l'Adapei 69 : IME L'Oiseau Blanc, Esat Jacques Chavent, IME L'Espérance. Nous étions là surtout pour redire notre affection à une amie discrète, fidèle, attentive aux autres, sensible à leur faiblesse, à leur souffrance, à leur mal-être.

Monique avait un tel appétit de bonheur, un tel goût pour la vie : comment imaginer qu'elle nous laisse seuls, après un ultime sourire...

► Michèle Auclair

Rémunération des travailleurs handicapés en ESAT :

LA RÉMUNÉRATION GARANTIE SE COMPOSE :

- d'une part financée par l'ESAT au moins égale à 5% du SMIC
- d'une aide au poste à la charge de l'État : soit 50% du SMIC si la participation ESAT est comprise entre 5 et 20% du SMIC, soit réduite de 0,5% pour chaque hausse de 1% de la part financée par l'ESAT.

Participation ESAT en % du SMIC brut	Aide au poste en % du SMIC brut	Rémunération garantie en % du SMIC brut
5 %	50 %	55 % [5,29 €]
10 %	50 %	60 % [5,77 €]
15 %	50 %	65 % [6,25 €]
20 %	50 %	70 % [6,73 €]
40 %	40 %	80 % [7,69 €]
60 %	30 %	90 % [8,65 €]
80 %	20 %	100 % [9,61 €]
100 %	10 %	110 % [10,57 €]

CONTACTS UTILES

- **Unapei**
Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapei Rhône-Alpes**
Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**
Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Isère Tél. 04 76 46 39 66
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

**ASSOCIATIONS AFFILIÉES
À L'ADAPEI 69**

- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis)**
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant)**
Annie Laurent – Tél. 04 72 24 38 63
- **Association des Monts du Lyonnais**
Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 03 95

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- **Association Alova (Loisirs et vacances adaptés)**
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône Lyon Métropole**
Jean-Claude RIVARD
Tél. 06 21 02 28 54
- **Association Trisomie Geist 21**
Tél. 06 37 14 17 00
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil**
Jean-Pierre et Nicole Grosjean
Tél. 04 72 31 06 16
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés)** : Tél. 04 72 69 25 25

ASSOCIATIONS AMIES

- **Association Sésame Autisme Rhône-Alpes** : Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)**
Tél. 04 74 65 00 70

ADMINISTRATIONS

- **Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées du Rhône (MDMPH)**
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon
Tél. 0 800 869 869 (N° vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**
www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS)**
241, rue Garibaldi
69418 Lyon CEDEX 03
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint Jean de Dieu**
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
Tél. 04 72 42 19 19



ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN

20 € par an

Bulletin d'abonnement

à compléter et à retourner avec votre règlement,
(par chèque à l'ordre de l'Adapei 69)
sous enveloppe affranchie à l'adresse :

Adapei 69
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

NOM.....

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

Date :

Signature :



100, rue du 4 août 1789
69100 VILLEURBANNE
04 72 11 38 72
Fax : 04 72 11 38 79
contact@astgrandlyon.fr
www.astgrandlyon.fr

Marescol - Thirode

Équipements & services pour les cuisines professionnelles



18, Rue Louis saillant, 69120 Vaulx-en-Velin

TEL. : 04.78.79.54.30 – FAX. : 04.78.79.54.39

E-mail : info@marescol.com http://www.marescol.com

AGRAFAGE – CLOUAGE – EMBALLAGE – VISSERIE – FEUILLARD

ACE 3, Rue Louis Blanchard
42290 SORBIERS

Tel : 04 77 53 11 74 Fax : 04 77 53 04 94
E-Mail : ace-sa@wanadoo.fr www.ace-agrafage-clouage.com

domino assist'm
intérim & recrutement
INTERIM - CDI - CDD

Confiez nous la gestion de vos recrutements et de vos remplacements éducatifs et soignants !

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com

Intermarché SUPER

Les Mousquetaires

AMPLEPUIS Route de Roanne	T. 04 47 89 25 28	DÉCINES-CHARPIEU Place de la Mairie	T. 04 78 49 27 15
BELLEVILLE-SUR-SAÛNE Lieu-dit « Près de la cloche »	T. 04 74 06 45 85	OULLINS 141, boulevard Émile Zola	T. 04 78 51 35 74
BOURG-DE-THIZY Route de Roanne – C.D. 504	T. 04 74 64 14 10	COURS 1, bd. Pierre de Courbetin	T. 04 74 63 92 11

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ÉLAN :
VOTRE SPECIALISTE
DE LA GESTION & DU
TRAITEMENT DE FLUX
DOCUMENTAIRES



SYSTÈMES
D'IMPRESSION

DES SERVICES
& UN SUIVI
ADAPTÉ

AUDIT
& CONSEIL
DOCUMENTAIRE

MATÉRIELS
& SOLUTIONS
LOGICIELLES

56, bd Charles De Gaulle – 42 120 Le Coteau – 04 77 23 63 00

elan-new.com


agesca

DES PROFESSIONNELS À VOTRE PORTE

MAINTENANCE DES PORTES, DES PORTAILS AUTOMATIQUES
ET DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE D'ACCÈS

MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES



19, rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation - 69500 BRON TÈL. 04 78 74 87 65 - FAX. 04 78 74 74 51 - accueil@agesca.fr - www.agesca.fr



FORESTIER - GUYARD
et associés

Assurances

6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

01570 Feillens

69250 Neuville

69400 Villefranche

UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69

appel à 0,15 € TTC/mn